

# Les carnets de l'équipe France au Cameroun

N°3

La France engagée  
dans la lutte contre  
le changement climatique



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'édito de l'Ambassadeur de France au Cameroun

## Thierry Marchand



**Le changement climatique s'impose à tous et nul ne peut se prévaloir d'en être exonéré car le défi est global et l'enjeu commun.** Si la prise de conscience est maintenant actée, l'action reste insuffisante et elle exige que nous renforçons notre ambition collective. C'est cet impératif qui guide les principes du Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète, feuille de route pour la réforme du système financier international proposée en juin dernier par le Président de la République française et désormais endossé par plus de 40 États, dont la République du Cameroun. Car ici comme ailleurs, les dérèglements climatiques s'accompagnent déjà de conséquences visibles : pression sur les ressources hydriques, influence sur le cycle des saisons, augmentation de l'intensité de phénomènes, conséquences sur le monde agricole, déplacements de populations et incidences sécuritaires ...

L'heure est donc à l'accélération des initiatives et au développement de partenariats pragmatiques sur ces sujets. Le travail se fait par le haut avec l'engagement de la France et du Cameroun dans les enceintes multilatérales, pour faire face à ce défi commun et construire un modèle de développement durable pour les générations futures qui ne s'affranchisse pas des contraintes et des besoins des générations présentes. Mais il doit se développer aussi par le bas avec des actions terrains pratiques et efficaces conduites en lien avec nos partenaires camerounais.

Pour cela trois axes doivent être mis en chantier de manière cohérente :

- ❖ **Il s'agit d'abord de mieux connaître le vivant** : on ne peut pas protéger ce qu'on ne connaît pas. La coopération scientifique doit être au cœur de notre agenda de développement durable.
- ❖ **Il s'agit aussi de permettre l'émergence d'une exploitation durable des ressources** : l'équipe France continuera de soutenir le développement de chaînes de valeurs et filières (agroforesterie, transformation du bois), et de favoriser le développement local par une approche territoriale inclusive.
- ❖ **Il s'agit enfin d'accompagner les mesures d'adaptation.** Nous ne pouvons pas protéger la nature aux dépens des populations. C'est pourquoi je suis convaincu que nous serons plus résilients, ensemble, à la condition que nous dépassions le seul modèle de la conservation pour intégrer celui de la valorisation.

Concilier ambition environnementale et développement économique, c'est l'enjeu de notre action commune au bénéfice de chacun.

# Sommaire

<b>Contexte global</b> .....	<b>4</b>
<b>La France engagée au Cameroun pour une meilleure compréhension du vivant</b> .....	<b>9</b>
Zoom sur l'appui scientifique de l'IRD pour un développement respectueux des écosystèmes naturels.....	10
Témoignage de Le Bienfaiteur Sagang, postdoctorant à l'université de Californie.....	11
Zoom sur les activités de recherche de l'IRD autour de l'estimation de stocks de carbones en forêt tropicale.	13
Témoignage de Stéphane Momo, chercheur camerounais spécialiste en écologie et biométrie forestière.....	15
Du 30 au 1 <sup>er</sup> décembre 2023, les sciences étaient en fête aux portes de la Réserve de faune du Dja (Somalomo, Est Cameroun).....	17
Zoom sur l'exposition « les forêts tropicales humides d'Afrique centrale ».....	18
<b>La France engagée pour une gestion durable et inclusive des ressources forestières..</b>	<b>19</b>
Portrait de Denis Depommier Directeur régional Afrique centrale du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).....	20
Zoom sur les projets DynAfFor et P3FAC du collectif DYNAFAC.....	23
Zoom sur le projet ADEFAC : la formation continue au service d'une gestion durable des forêts.....	24
Zoom sur le projet de financement durable dédié à la conservation du parc national de Deng Deng.....	25
Zoom sur projet FSPI-Transition écologique (TE) : la société civile au cœur des enjeux climatiques.....	27
Zoom sur le partenariat de l'équipe France avec Tropical Forest & Rural Development (TF-RD).....	29
Témoignage d'Aimé Manfred Epanda, président de TF-RD.....	30
Zoom sur le projet « FISONG BIONAT : Les produits Biologiques et Naturels du Cameroun ».....	33
Zoom sur le projet FORESTS : le volontariat au service d'une gestion durable et équitable des forêts.....	36
Témoignage de Maud Lepaon : ancienne volontaire EU Aid Volunteer du projet FORESTS au Cameroun.....	37
Zoom sur la 7 <sup>ème</sup> édition de la COP Chez nous.....	40
De la Cop chez nous à la COP 28, témoignage de trois membres porteurs de l'AJVC.....	41
<b>La France engagée avec ses partenaires du Cameroun pour une adaptation des pratiques et comportements aux risques climatiques</b> .....	<b>44</b>
Zoom sur les projets d'adaptation aux risques climatiques (inondations) de Douala financés par l'AFD.....	45
Zoom sur le projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY 2 et 3) financé par l'AFD.....	49
Zoom sur le projet E-pop Villes durables.....	51
Zoom sur la Conférence Climate Chance 2023.....	52
<b>L'Actu France Diplo</b> .....	<b>53</b>
Déclaration du Gouvernement relative aux partenariats renouvelés entre la France et les pays africains - Intervention de Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.....	54

# Contexte global

## Histoire résumée des négociations climat de 1988 à aujourd'hui



1988

### Création du **GIEC**

Mandaté par l'ONU, il est chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique.



1997

### Adoption du **Protocole de Kyoto**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, 37 pays développés et en transition s'engagent sur des objectifs contraignants de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). La France le ratifie en 2002.



2007

### Publication du **4<sup>e</sup> rapport du GIEC**

Les scientifiques du GIEC établissent la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. Ce 4<sup>ème</sup> rapport d'une série commencée en 1990 fait le bilan de six années de travaux menés par 2500 scientifiques.



2010

### **COP16 de Cancún**

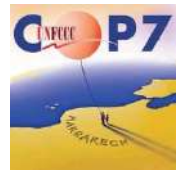
Plusieurs engagements innovants dont : le renforcement des financements dédiés à l'adaptation, le lancement du mécanisme "REDD +" pour réduire les émissions provenant de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le renforcement du transfert des technologies des pays riches vers les pays en développement.



1992

### **Premier Sommet de la Terre et adoption de la CCNUCC**

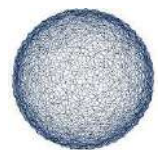
La Convention cadre des Nations-unies sur les changements climatiques reconnaît l'existence des changements climatiques et la responsabilité humaine dans ce phénomène.



2001

### **COP7 de Marrakech**

Clarifie les moyens pour concrétiser le protocole de Kyoto, notamment les obligations des pays dits développés envers les pays en développement (aide).



2009

### **COP15 de Copenhague**

Adoption de l'**accord de Copenhague** dont l'un des apports est de fixer l'objectif de contenir le réchauffement climatique sous 2°C d'ici la fin du siècle



## 2015

### COP21 de Paris

Adoption de **l'accord de Paris pour le climat** (actuellement 195 États signataires) qui prévoit : l'engagement collectif d'une réduction des GES de façon à limiter le réchauffement à 1,5°/2°C ; un mécanisme de réévaluation des engagements nationaux tous les cinq ans ; la fourniture aux pays en développement des ressources financières pour atténuer les changements climatiques et accroître les capacités d'adaptation aux effets produits par ces changements ; la mise en place de la **Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones** (effective depuis 2018).



## 2021

### COP26 de Glasgow

Nouveaux engagements sectoriels (dont la protection de forêts tropicales, le déploiement d'infrastructures et de technologies propres) ; engagement des pays développés à doubler les financements pour l'adaptation au changement climatique pour la période 2019-2025.

## 2023

### One Forest Summit de Libreville (février)

Co-organisé par le Gabon et la France, rassemble une pluralité d'acteurs pour créer des dynamiques favorables à la préservation des forêts tropicales qui concilient conservation et développement économique (séquence dédiée à la jeunesse via le **One Forest Youth Festival**, création de l'ONG **One Forests Youth Initiative**).

### Pacte de Paris pour Peuples et la Planète (4P)

43 États (dont France et Cameroun) engagés autour de 4 principes directeurs : lier action pour le climat et lutte contre la pauvreté ; chaque pays adopte sa stratégie nationale en matière de transition ; impulser de nouveaux financements pour accompagner les pays les plus exposés aux changements climatiques ; agir pour augmenter les flux de capitaux privés pour transformer les économies émergentes.

### COP23 à Dubaï

Premier bilan de la COP21, renouvellement des engagements des États.

## 2019

### Sommet exceptionnel de l'Action pour le Climat

(En marge de la 74<sup>ème</sup> AGNU)

Rehaussement de l'ambition climatique mondiale

(0 émissions de GES d'ici 2050 pour certains États, renforcement du plan d'action national pour d'autres).

### COP25 à Madrid.

Renforcement du CCNUCC (volet « pertes et préjudices » plus ambitieux, inclusion plus forte des acteurs non-étatiques, renouvellement du **Plan d'action pour l'égalité des sexes** dans la lutte contre le changement climatique).



## 2022

### COP27 à Sharm el-Sheikh

Création d'un fond dédié aux pertes et préjudices, augmentation des soutiens financiers aux pays en développement.





En 1992, lors du sommet de Rio, 154 États reconnaissant l'existence d'un changement climatique d'origine humaine, ont décidé de joindre leurs efforts pour limiter le réchauffement global. Ainsi est née la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et son organe de prise de décision, la Conférence des Parties (ou COP). Depuis, une COP réunissant les 198 « Parties à la Convention » se tient chaque année. Chacune d'entre elles permet de faire le point sur l'application de la Convention, de préciser la mise en œuvre des décisions et de négocier de nouveaux engagements avec des objectifs communs ou individuels.

Cette année, la COP28 qui s'est déroulée aux Émirats Arabes Unis a été l'occasion d'établir un premier bilan mondial de la mise en œuvre de l'accord de Paris, dit « *Global Stocktake* » (GST). Malgré des avancés importantes pour sortir des énergies fossiles, nous ne sommes toujours pas sur la bonne trajectoire, d'où la nécessité de renouveler nos ambitions. **L'accélération du changement climatique et l'intensification des dommages qu'il cause aux pays les plus vulnérables appelle à une réaction forte, rapide et déterminée de la communauté internationale.** C'est cet impératif qui guide les principes du **Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète**, feuille de route pour la réforme du système financier international proposée en juin dernier par le Président de la République.

**La France, pionnière en diplomatie climatique, joue un rôle majeur pour impulser de nouvelles dynamiques.** Elle organise ou co-organise de nombreuses rencontres, à l'instar des sommets « One Planet ». Lancés à l'initiative du **Président de la République en 2017**, ces sommets sont devenus un lieu d'engagement financier des États, des collectivités territoriales, des organisations internationales, mais aussi des entreprises. A titre d'exemple, le « **One Forest Summit** » de Libreville a été annoncé durant la COP27 à Sharm el-Sheikh, par le Président Emmanuel Macron et le Président Ali Bongo Ondimba. Il s'est donné pour objectif de **faire progresser et renouveler l'ambition collective concernant la préservation et la gestion durable des forêts, qui sont essentielles pour relever les défis mondiaux interdépendants, au premier plan desquels le changement climatique et la perte de biodiversité.** Il s'est déroulé du 27 février au 3 mars 2023, incluant une séquence dédiée à la jeunesse qu'a été le « **One Forest Youth Forum** », les 27 et 28 février.

Outre ces rencontres et celles auxquelles elle participe, la France est elle-même engagée sur tous les champs de la diplomatie climatique et soutient plus d'une cinquantaine de coalitions et d'initiatives. Dans ces coalitions, le Président Macron porte une ambition : « *nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de s'adresser aux acteurs les plus locaux* »<sup>1</sup>. La volonté française est en effet d'aller plus loin que l'annonce d'engagements et de financements entre puissances. **Elle est de comprendre, puis d'agir en incluant celles et ceux qui vivent, ou vivront, au premier plan des changements climatiques.**

<sup>1</sup> Prononcé à l'occasion du 6<sup>ème</sup> Forum de Paris sur la Paix (10-11 novembre 2023)



Au-delà de tout ce que nous pouvons faire pour réduire les émissions et ralentir le rythme du réchauffement de la planète, **nos sociétés vont devoir s'adapter aux changements climatiques**, pour protéger les populations des risques climatiques qu'ils engendrent : incendies, sécheresses, inondations, etc. Cela passe par des ajustements de nos systèmes sociaux et économiques. **La France s'attache à valoriser le rôle clé de l'adaptation au sein de la pluralité des solutions permettant de répondre aux pertes et préjudices.**

Sur ce plan, la COP28 est celle qui permet de progresser sur l'opérationnalisation des nouveaux arrangements financiers décidés à la COP27. **La France et l'Union européenne souhaitent, en cohérence avec la décision de la COP27, que les arrangements financiers et le fonds bénéficient en priorité aux pays en développement les plus vulnérables face aux changements climatiques.**

En 2022, la France a largement dépassé ses objectifs de financement dans les pays en développement. Nous avons fourni 7,6 milliards d'euros de financements, dont 2,6 milliards d'euros pour l'adaptation. Cela représente un dépassement d'environ 25% de l'objectif qui avait été fixé par le Président de la République fin 2020. Cette année, la France s'est également engagée à contribuer pour 1,61 milliard d'euros à la deuxième reconstitution du Fonds Vert pour le Climat, pour financer son activité sur la période 2024-2027. Ce fonds visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement et l'aide aux communautés vulnérables à s'adapter aux impacts du changement climatique, est l'un des principaux outils de la solidarité internationale dans la lutte contre le changement climatique.

**Annoncé à la COP28, la mobilisation de la France franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec une contribution de 173 millions d'euros dans différents fonds multilatéraux dédiés à la lutte contre la vulnérabilité climatique.** Ce paquet financier comprend :

- ❖ une contribution au nouveau fonds de réponse aux pertes et préjudices qui pourra aller jusqu'à 100 millions d'euros en fonction du ciblage sur les pays vulnérables,
- ❖ une nouvelle tranche de 20 millions d'euros au bouclier mondial contre les risques climatiques dans lequel la France avait déjà investi 20 millions d'euros en 2023,
- ❖ une contribution de 35 millions d'euros au fonds pour les pays les moins avancés,
- ❖ un doublement de notre contribution au fonds d'adaptation pour 2024 à 10 millions d'euros,
- ❖ la reconduction des 8 millions annuels pour le programme CREWS (Climate risks and early warning systems) sur les alertes précoces. La France a par ailleurs apporté un soutien financier aux activités du programme « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général des Nations unies.



## Le partenariat Cameroun-France

Des objectifs que la France a portés durant la COP28, la préservation des puits de carbones et l'adaptation des populations vulnérables aux conséquences des changements climatiques reflètent la dynamique portée par nos partenariats bilatéraux avec les pays d'Afrique centrale sur le plan climatique. A titre d'exemple, le [Fonds français pour l'environnement mondial \(FFEM\)](#) créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du [premier Sommet de la Terre](#), finance des projets innovants en faveur de l'environnement, à même de générer localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. Il a déjà permis de soutenir 333 projets dans plus de 120, dont les 2 tiers en Afrique.

De par sa présence dans le bassin du Congo, son rôle évident au sein de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et par la diversité des climats qui le traversent, **le Cameroun est un partenaire incontournable des ambitions françaises sur le plan climatique.**

**L'Ambassade de France au Cameroun, ses services et ses opérateurs, sont pleinement engagés avec leurs partenaires issus d'horizons différents, tant sur les questions de préservation que d'adaptation des comportements aux enjeux climatiques.**

Présents dans la région depuis des dizaines d'années, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) sont devenus référents scientifiques incontournables. Leur approche, fondamentalement inclusive, implique la formation et la participation des jeunes chercheurs camerounais, les premiers engagés pour la compréhension de cette complexité du vivant au Cameroun. De la même manière, l'Agence française de développement (AFD) et le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) accompagnent par leurs financements des projets innovants mettant en lien la préservation des écosystèmes, l'exploitation légitime des ressources naturelles et l'inclusion de toutes et tous.

**Le partenariat Cameroun-France en matière de climat, c'est aussi un partenariat avec la jeunesse camerounaise, pour une appropriation au long terme des enjeux de conservation des écosystèmes et d'adaptation aux changements climatiques.**



# La France engagée au Cameroun pour une meilleure compréhension du vivant

Les forêts tropicales d'Afrique centrale occupent près de 200 millions d'hectares et constituent le deuxième plus grand massif continu de forêts denses humides après l'Amazonie. Réservoir exceptionnel de carbone et de biodiversité pour les pays concernés et pour la communauté internationale, elles offrent aussi des moyens de subsistance à 60 millions de personnes. À travers leur gestion durable et la valorisation de leur bois, elles ont aussi une importance économique majeure et contribuent à la création de richesses, d'emplois et de recettes fiscales pour les États. Elles constituent donc des ressources essentielles sur les plans écologique, économique, social et culturel.

Le Cameroun prend toute sa place dans cet espace riche et précieux en biodiversité. Le pays est également parcouru par une grande diversité naturelle et climatique, rendant encore plus complexe la compréhension du vivant qui le compose. **La conservation de ces espaces et au profit de chacun implique dans un premier temps une gouvernance scientifique importante dont la France fait pleinement part.**

**Notre partenariat avec le Cameroun vise à cet égard la valorisation de la Science comme lien essentiel entre traditions et modernité.**

La France forme et accompagne des jeunes chercheurs camerounais pour enclencher une dynamique de recherche durable. Avec ses partenaires, elle cherche également à rendre accessible ce savoir pour encourager une sensibilisation continue des enjeux climatiques.



# Zoom sur l'appui scientifique de l'IRD pour un développement respectueux des écosystèmes naturels

L'énergie est au cœur du développement économique de tout pays. C'est une position partagée par le Cameroun qui entreprend ces dernières années de vastes chantiers dans le secteur de l'électricité.

Dans le domaine de la production de l'énergie par exemple, plusieurs barrages hydroélectriques sont en cours de construction (Nachtigal) ou de planification (Kikot) sur le fleuve Sanaga. Dans une optique de développement durable, il est indispensable d'éviter, de réduire et de compenser les impacts induits, notamment sur l'environnement.

L'IRD s'investit depuis de longue date au Cameroun dans l'étude des domaines aussi divers que la biodiversité végétale, le débit des cours d'eau, le cycle du carbone, la faune (poisson, insectes), le patrimoine archéologique, la santé, ou la science de la durabilité. Fort de ces compétences et de sa présence permanente sur place, des équipes de l'IRD viennent en appui à des projets de développement ou de conservation.

Ainsi, dans le cadre de la construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal, l'IRD via son laboratoire AMAP avec son partenaire camerounais le laboratoire de Botanique Systématique et d'Ecologie (ENS-UY1) ont accompagné ensemble la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), société en charge de la conduite de ce projet majeur pour le Cameroun.

Ils ont dans un premier temps mené des études intensives pour caractériser l'état et les impacts sur les forêts, savanes et végétations humides impactées par la construction dudit aménagement. Il en est ressorti un plan ambitieux de compensation des impacts qui a été mis en place via l'appui à la gestion du Parc national du Mpem et Djim.



## 30

C'est le nombre d'années qu'il faudra à la forêt pour complètement recouvrir le parc du Mpem et Djim, marquant la disparition des écosystèmes savaniques.

# Témoignage de Le Bienfaiteur Sagang Postdoctorant à l'Université de Californie

**La passion et l'engagement de Le Bienfaiteur Sagang l'ont poussé à aller toujours plus loin dans ses recherches pour la préservation de la biodiversité forestière. Aujourd'hui chercheur à l'université de Californie, Il nous raconte son parcours passé avec les équipes de l'IRD et ce qu'il voudrait voir entrepris aux grandes négociations pour le climat.**

*Pouvez-vous nous en dire plus sur votre formation universitaire ?*

Elle débute en 2011 à l'université de Dschang, où j'obtiens une Licence en biologie végétale en 2014. Entre 2015 et 2016, je bénéficiais d'une bourse d'étude de Master 2 de la COMIFAC m'ayant permis de contribuer à l'élaboration d'équations allométriques pour les forêts du bassin du Congo sous l'encadrement du Laboratoire de Botanique Systématique et Ecologie de l'École Normale Supérieure de Yaoundé I, en collaboration avec les chercheurs de l'unité de recherche AMAP de l'IRD.

L'IRD a joué un rôle essentiel en fournissant l'encadrement scientifique et technique nécessaire à l'aboutissement de ce Master. **Ceci s'est illustré au travers de formations en collecte de données sur le terrain suivi de leurs analyses statistiques** pour aboutir à la rédaction et la publication d'articles scientifiques vulgarisant les résultats obtenus.

*Après vos études, vous décidez de poursuivre avec l'IRD, cette fois-ci en tant que professionnel. Quelles sont les plus-values pour la position que vous occupez aujourd'hui ? Quels résultats ?*

En effet, après mes études, j'ai occupé un poste d'assistant de recherche à l'IRD Cameroun où j'ai participé à la collecte et au traitement de données dans divers contextes forestiers camerounais.



En 2018, je suis retourné dans le monde universitaire en décrochant une bourse de thèse ARTS de l'IRD sur 3 ans afin de poursuivre mes études doctorales à Montpellier au sein de l'équipe d'AMAP. **Ce financement m'a été essentiel pour mener des recherches innovantes**, notamment l'utilisation de technologies de pointe en télédétection pour évaluer l'impact sur la végétation de la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal sur la rivière Sanaga. **Depuis, un Plan d'Action Biodiversité (PAB) a été adopté. Il prévoit des mesures limitant l'impact du barrage pour les écosystèmes existants.**

Mes travaux ont également conduit à la mise en œuvre de méthodes de gestion de feu et de compensation dans le parc national du Mpem et Djim pour protéger la biodiversité de la savane qui s'y trouve.



Mon aventure scientifique s'est prolongée par un postdoctorat d'une année au sein de l'IRD, où les compétences acquises au cours de ma thèse ont contribué à la cartographie de l'état initial des végétations dans le cadre des études d'impacts liés à la construction du barrage hydroélectrique de Kikot.

Si je dois faire le bilan de tout ce temps passé avec l'IRD, je dirais que j'ai appris avec eux aux compétences essentielles pour mettre en œuvre des projets de recherche dans un contexte aussi particulier que celui de mes études, où la réalité impose de devoir s'adapter de manière constante aux imprévus. Cela prend en compte la gestion des budgets, des équipes, des partenaires etc. Paramètres essentiels à prendre en compte pour respecter les objectifs et délais fixés. A ceci s'ajoute le développement d'un esprit critique, nécessaire à l'identification de questions scientifiques claires et pertinentes apporter des solutions aux questions environnementales actuelles.

***Vous travaillez aujourd'hui en partenariat avec la NASA sur un travail de cartographie de la structure et la dynamique des végétations tropicales. La COP28 s'est achevée il y a quelques jours. Quelles avancées en lien avec vos sujets devraient être entreprises par les acteurs des grandes négociations internationales ?***

Il me semble dans un premier temps qu'il serait pertinent de **promouvoir une collaboration accrue entre les états et organisations internationales exerçant en zone tropicale** pour favoriser une compréhension plus complète des changements climatiques dans ces régions et mettre en place de stratégies d'adaptation et d'atténuation plus efficaces.

Ensuite, **des investissements substantiels dans la recherche et l'innovation locale sont indispensables** pour le développement de technologies avancées de surveillance, de modélisation et d'évaluation de ces écosystèmes. Ces financements devraient se concrétiser par un renforcement des capacités locales à anticiper et à réagir aux impacts du changement climatique.

Par ailleurs, **l'intégration des résultats de la recherche dans les politiques nationales et internationales est selon moi cruciale.** Les parties prenantes devraient œuvrer à faciliter le transfert de connaissances entre les scientifiques, les décideurs politiques et les acteurs locaux, assurant ainsi une prise de décision informée et fondée sur des données probantes.

Enfin, **il est impératif de reconnaître l'importance des stratégies d'adaptation spécifiques aux végétations tropicales.** Cela inclut la préservation des écosystèmes, le soutien aux communautés locales dépendantes de ces environnements, et le développement de mécanismes efficaces pour atténuer les impacts négatifs du changement climatique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

# Zoom sur les activités de recherche de l'IRD autour de l'estimation de stocks de carbones en forêt tropicale

**Les forêts tropicales jouent un rôle majeur dans le cycle du carbone mondial.** On a cependant beaucoup de mal à savoir si elles continuent de stocker ou si elles ne sont pas en train de perdre massivement du carbone en raison des pressions humaines et climatiques actuelles. Il est donc crucial d'établir des réseaux de mesure sur le terrain, mais aussi de mettre en œuvre toutes les technologies disponibles pour suivre dans le temps et l'espace les dynamiques à l'œuvre dans ces écosystèmes.

Le laboratoire AMAP de l'IRD, avec le Laboratoire de Botanique Systématique et Ecologie de Yaounde (ENS-UYI), investit depuis une douzaine d'années dans la mesure des stocks et le flux de carbone des forêts camerounaises. Que ce soit à travers de mesures traditionnelles, où l'on prend de manière répétée le diamètre des arbres dans des parcelles de forêts, ou à l'aide d'approche innovantes. Parmi ces dernières, le LiDAR permet d'évaluer précisément le volume des arbres, grâce à des milliards d'échos lasers envoyés depuis un scanner positionné au sol, sur un drone ou un avion. Cette technique est une révolution dans la façon d'appréhender la mesure des forêts. Plusieurs thèses de doctorat encadrées au Cameroun ont d'ailleurs fait usage de cette technologie, à l'instar de Le Bienfaiteur Sagang ou Stéphane Momo dont nous avons également dressé le portrait.

## 73 185

C'est le nombre d'arbres  
mesurés et identifiés  
dans le réseau de  
parcelles forestières mis  
en place par AMAP et  
ENS-UYI en Afrique  
centrale.



Pour couvrir de plus larges surfaces, il y a les données satellites. Ici, il s'agit d'identifier un signal permettant de distinguer des différences relativement subtiles dans des forêts extrêmement denses. Le problème est que les régions équatoriales sont perpétuellement ennuagées, ce qui freine considérablement l'obtention de données propres, et que le signal est en plus perturbé par la structure très chaotiques de la canopée.

Des modèles physiques poussés ont été développés pour tenter surmonter ces obstacles, mais l'intelligence artificielle offre maintenant une voie royale pour le faire plus rapidement.

A la suite du Sommet de Libreville en 2023 et en vue de la prochaine COP Climat, le Président Macron a annoncé un investissement conséquent pour appuyer ces activités dans la sous-région, et en particulier pour des pays désireux de s'investir significativement dans la conservation, à la fois des stocks de carbone et de biodiversité. [L'initiative One Forest Vision](#), dont il s'agit, devrait permettre d'aller encore plus loin dans la recherche. Elle devrait aussi encourager un transfert de capacités vers les partenaires africains, académiques comme institutionnels, et de mettre en place des outils opérationnels pour aider les décideurs.



# Témoignage de Stéphane Momo

## Chercheur camerounais spécialiste en écologie et biométrie forestière.

Les travaux de Stéphane Momo, axés sur la quantification des stocks de carbone séquestrés dans les forêts tropicales du bassin du Congo, sont une valorisation essentielle du rôle joué par ces écosystèmes dans la lutte contre les changements climatiques. Il a accepté de nous en dire plus sur son parcours universitaire et professionnel, en France et avec l'IRD, et la plus-value de son approche.

*En 2012, une bourse d'étude vous a été proposée pour étudier la Biodiversité végétale tropicale à l'Université de Montpellier 2 ? Comment l'avez-vous connue ? Quelle était alors votre situation ?*

Étudiant en licence, j'ai participé un jour à une école de terrain avec les étudiants du **master international BeVT** de l'UPMC de Paris qui effectuaient une partie de leur parcours au Cameroun. A cette occasion, le Dr Bernard Riera qui en était l'encadrant m'avait proposé de candidater à ce parcours avec la possibilité d'être financé par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France. En 2012, après une première candidature rejetée, je me suis orienté vers le master BVT proposé par l'université de Montpellier, plus en adéquation avec mon projet porté sur l'écologie végétale.

*A l'issue de votre Master, vous vous lancez dans une thèse en Botanique en Écologie végétales à l'université de Yaoundé 1 entre 2015 et 2019. Dans ce cadre, comment est venue votre collaboration avec l'IRD ?*

Durant la partie de mon master à l'Université de Dschang, j'ai connu des difficultés pour trouver un stage, jusqu'à la découverte d'une offre de l'IRD pour un stage de 6 mois sur l'élaboration des équations allométriques.



Mon dossier a ensuite été retenu pour une audition au siège de l'IRD avec les partenaires du stage : l'ONFI et la société forestière Alpicam-Grumcam. A l'issue du processus, j'ai finalement été accepté.

C'était le début d'une grande aventure et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, j'ai reçu par la suite un email m'indiquant **l'obtention du financement SCAC pour poursuivre mes études à Montpellier**. Une fois informés, j'ai pris contact avec M. Pierre Ploton et le Dr. Nicolas Barbier qui sont devenus mes encadrants au laboratoire de rattachement à l'IRD se trouve à Montpellier. Depuis 2012, j'ai donc rejoint l'équipe IRD. Durant ces années, j'ai appris beaucoup de choses sur divers aspects de la recherche et monté progressivement en compétences. Ce cadre professionnel, très convivial, m'a permis de m'intégrer avec facilité à la vie française, tout en renforçant ma maîtrise des outils de travail propre à mes missions actuelles.



*Ce à quoi ressemblent ses données*

*A l'issue de votre thèse et d'un bref passage à la COMIFAC (dans le cadre du projet Régional REDD+), vous retournez à l'Université de Montpellier, puis à l'Université de Liège pour exercer deux « post-doctorats ». Qu'avez-vous tiré de ces expériences en termes d'expertise ?*

Après mon master en 2014, je rentre au Cameroun pour occuper le poste de consultant junior à la COMIFAC. Étant donné l'importance des données collectées durant cette période en 2015, j'ai sollicité le Dr Nicolas Barbier et le Professeur Bonaventure Sonké qui ont accepté de m'encadrer dans mon projet de thèse.

A l'issue de cette expérience et de mon post-doctorat à l'IRD, **j'ai acquis une solide expérience en montage et gestion de projet de recherche en écologie**, notamment une capacité à définir des axes de recherche orientés sur les plans scientifiques et de développement. J'ai par exemple participé à une consultation de 6 mois en Côte d'Ivoire auprès de la GIZ dans le cadre de leur programme de centre d'innovation vert, sur les questions de déforestation et de dégradation des reliques de forêt situées autour du parc de Taï.

A cela s'ajoute un renforcement de capacité au niveau universitaire, via l'encadrement des étudiants de master et de thèse, et Étatique à travers le projet bio-incube du MINERIS, corps enseignants de l'ENEF.

**J'ai enfin acquis une aptitude à rechercher les sources de financement nécessaire à la réalisation de mes travaux.**

*Vous occupez aujourd'hui un poste de post-doctorant à l'université de Liège. Vous y menez des études sur le stock et flux de carbone à travers des données LiDAR et drone, pouvez-vous nous expliquer la plus-value de cette approche ?*

La collecte de données se déroule près de la réserve de faune du Dja, particulièrement dans les concessions forestières gérées par la société Pallisco à l'Est du Cameroun. Cette zone d'étude est caractérisée comme une zone de transition entre la forêt sempervirente (ne perd jamais ses feuilles) et semi-décidue (perte partielle des feuilles pendant une partie de l'année).

La principale plus-value de l'usage de cette approche réside dans la mise à échelle et la validation des produits qui sont issus des données satellitaires de la NASA et de l'Agence Spatiale Européenne. (ESA). En effet, l'usage de ce type d'approche pour estimer le carbone à une échelle fine (quelques hectares de forêt) est une recommandation du rapport du GIEC de 2019, du fait notable de la précision remarquable des estimations qui en découle.

En outre, pour le suivi de la dynamique de l'ensemble des forêts tropicales, les recherches actuelles ont besoin de ce type de données collectées dans des « supers sites » (zones d'échantillonnages) pour essayer de mieux comprendre le devenir de ces poumons verts de la planète.



# Du 30 au 1<sup>er</sup> décembre 2023, les sciences étaient en fête aux portes de la Réserve de faune du Dja (Somalomo, Est Cameroun)

**Le rapprochement des sciences avec la société et les actions de science en partage sont au cœur des missions de l'IRD.** C'est dans ce cadre que nous organisons tous les deux ans la fête de la science, événement francophone de culture scientifique, qui se déroule généralement en octobre pour la France métropolitaine et en novembre/décembre pour l'Outre-mer et l'international. Suite aux éditions 2013 à Oku, 2015 à Ngambé Tikar, et 2017 à Kribi et après les années Covids, l'IRD a cette année relancé sa fête de la science au Cameroun.

L'esprit traditionnel de cette fête consiste à restituer aux populations, au plus près de nos sites d'activités scientifiques, très souvent reculés dans le « Cameroun profond », les résultats de nos travaux de recherche. Cela répond à notre démarche originale de recherche, d'expertise, de formation et de partage équitable des savoirs et savoirs faire, au bénéfice des territoires et pays qui font de la science et de l'innovation un des premiers leviers de leur développement.

Au Cameroun, la biodiversité et les usages qu'en font les populations du département du Haut Nyong et plus largement de la Région de l'Est, font depuis plus de trente ans l'objet de recherches scientifiques de l'IRD avec ses partenaires locaux. Cela a motivé le choix de Somalomo pour l'édition 2023 de la fête de la science, aux portes de la

Réserve de Biosphère du Dja, la plus grande réserve faunique du Cameroun.

Créé au milieu des années 1900, ce patrimoine mondial de l'UNESCO de près de 56 000 hectares encerclés par le fleuve Dja, constitue en effet l'une des forêts humides les plus vastes et les mieux protégées d'Afrique.

**L'objectif principal de cette fête de la science est de contribuer à l'intégration et à une synthèse régionale transdisciplinaire des investigations scientifiques,** particulièrement dans les domaines de l'environnement, la santé, et les sciences humaines et sociales, pour répondre aux enjeux du développement durable auxquels est confrontée la Réserve de biosphère du Dja, aujourd'hui en pleine mutation socio-écosystémique.

Les autorités administratives, communales et traditionnelles, les élites, les associations culturelles, les jeunes de Somalomo et ses alentours se sont fortement mobilisés pour l'organisation cette fête de la science. L'édition 2023 est organisée en partenariat avec le *Congo Basin Institute* (CBI-Université de Californie, USA), l'*African Wildlife Foundation* (AWF-siège : Nairobi, Kenya) et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) tutelle de la Conservation de la Réserve du Dja. Elle a bénéficié du soutien du SCAC.



# Zoom sur l'exposition « les forêts tropicales humides d'Afrique centrale »

## Rapprocher les jeunes des forêts camerounaises.

**En matière de recherche, l'engagement climatique de la France au Cameroun pour le climat passe aussi par une diffusion des savoirs auprès de la jeunesse du pays.**

Inaugurée le 21 mars 2023 à Yaoundé, l'exposition « Les forêts tropicales humides d'Afrique Centrale » a été visitée par des milliers de personnes, rien que pour son passage dans la capitale et à Ngaoundéré.

Du 9 au 13 octobre dernier, elle a posé ses valises à l'Alliance Française de Garoua avant de rejoindre Douala, la cité économique. Réalisée par l'IRD, [Centre sciences](#) et le Cirad avec le soutien financier de l'Institut français du Cameroun, cette exposition a accueilli de nombreux jeunes, notamment des élèves et des étudiants, sensibilisés à l'occasion sur la protection et à l'importance des forêts.

Concrètement, l'exposition était constituée de 25 panneaux autoportants, 10 manipulations interactives et un dispositif d'immersion dans l'écosystème de la forêt tropicale humide d'Afrique centrale.

L'exposition était axée sur la richesse qui parcourt les forêts tropicales du bassin du Congo, deuxième plus grand massif forestier du monde après l'Amazonie. Outre la présentation des différentes ressources naturelles qu'on y retrouve, il s'agissait également de sensibiliser le jeune public aux effets régulateurs des forêts sur le climat, sur le cycle de l'eau et les sols.

Soulevant les menaces auxquelles font face les forêts tropicales de la sous-région, l'exposition invite le public à envisager des modes de gestion durable permettant de concilier exploitation et préservation des forêts tropicales humides, le tout en concertation avec leurs habitants.



# La France engagée pour une gestion durable et inclusive des ressources forestières

A l'image des volontés exprimées et des dynamiques encouragées à l'occasion des One planet Summit, en particulier le One Forest Summit, **l'équipe France au Cameroun souhaite encourager une gouvernance des ressources naturelles qui soit au service des populations, à travers une approche mêlant innovation, réalisme et inclusion.** En parfaite adéquation avec la stratégie nationale pour le développement 2020-2030 (SND30), la France trouve en son partenaire camerounais d'importantes synergies pour concrétiser cette ambition commune.

Un axe fort emprunté par nos services est d'avancer avec des partenaires issus d'horizons variés. Institutions, associations, universités, entreprises forestières et sociales, peuples autochtones et jeunes sont autant d'acteurs que nous ainsi accompagnons dans leurs projets.

Par cette volonté d'innover, nous recourons à des méthodes et des outils financiers diversifiés pour localiser au mieux notre accompagnement et ainsi répondre aux besoins multiples exprimés par nos partenaires.

Par exemple, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) accompagne par ses travaux de recherche et les synergies qu'il encourage le réaménagement des exploitations forestière pour une gestion durable du bois. L'AFD déploie et fait le suivi de financements pour des projets qui aménagent des espaces et encouragent le développement d'activités économiques durables. Le SCAC de l'Ambassade quant à lui accompagne des projets portés spécifiquement par les associations locales à travers des projets **FSPI et PISCCA**. France Volontaires,

(le Cirad, l'IRD, le SCAC, France Volontaires et l'AFD avec l'appui régulier du FFEM)

Importance du renforcement de capacité



# Portrait de Denis Depommier

Directeur régional Afrique centrale du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Présent en Afrique centrale depuis les années 50, il participe activement à l'effort de recherche agronomique principalement orienté vers une agriculture et des systèmes alimentaires inclusifs et durables, résilients face au changement global et respectueux des vastes ressources environnementales de la région. Denis Depommier a été plus de 6 ans à la tête de l'antenne régionale du Cirad en Afrique centrale. En fin de mandat, il porte une expérience et un regard précieux sur les enjeux de la recherche scientifique au Cameroun pour une conservation et une exploitation durable des écosystèmes du pays.

*Pouvez-vous nous présenter l'activité du Cirad et le rôle que vous avez eu pendant ces années à votre poste ?*

L'activité du Cirad au Cameroun et dans les pays d'Afrique centrale, qui ont en commun le vaste bassin du Congo, est centrée sur deux grands axes majeurs :

- ❖ **Une gestion durable des forêts**, entre conservation des écosystèmes forestiers et exploitation raisonnée des forêts,
- ❖ **Une agriculture durable** basée sur les principes de l'agroécologie, à savoir la conception d'agro-systèmes résilients au changement climatique et respectueux de l'environnement.



Il s'agit aussi à travers cette mission de promouvoir des systèmes agro-alimentaires **diversifiés** qui, de la production à la transformation et valorisation des produits, **créent de l'emploi et répondent aux enjeux de souveraineté alimentaire**.

Au cours de mon mandat, ces enjeux et les thématiques de recherche prioritaires qui en découlent ont fait l'objet d'une vingtaine de projets. Par ailleurs, deux importants dispositifs de recherche (forêt, agroforesterie) que nous avons coconstruits se sont montrés structurants et fédérateurs de nombreux partenariats. Sans jamais me substituer aux chercheurs, l'un de mes rôles fut de contribuer à promouvoir et mettre en cohérence ces nombreuses activités, aider à les articuler, en assurer un certain pilotage institutionnel, donner plus de visibilité et chercher des alliances et des fonds.



***Le Cameroun est souvent décrit par sa richesse et sa diversité sur de nombreux aspects. Retrouvez-vous cette spécificité sur le plan agronome ?***

Absolument. Car du Nord, sahélien, au Sud et Sud-Ouest humide à très humide, du pays, se succèdent cinq zones agroécologiques bien différenciées, caractérisées par des systèmes de culture et problématiques distincts.

L'histoire, le développement social et territorial des paysanneries comme à l'Extrême-Nord, la démographie et souvent les conflits qui lui sont liés (enjeux fonciers, agriculture vs élevage vs forêts, parcs et réserves) ont façonné les paysages et pèsent considérablement sur la terre et autres ressources environnementales. C'est de fait complexe et sensible. Ainsi, on ne peut accompagner le développement de la filière coton au Nord Cameroun, le Cirad en est, sans répondre à la baisse drastique de fertilité des sols, à l'impact, visible, du changement climatique, à la demande alimentaire -qui affecte les zones les plus vulnérables et peuplées du pays. Au Sud, en zone forestière, où l'agriculture familiale (dominante, comme ailleurs) reste fondée sur l'agriculture sur brûlis, principale cause de dégradation et disparition des forêts, introduire des pratiques alternatives dont le développement des systèmes agroforestiers, reste un défi majeur.

On le sait, la nouvelle norme européenne « zéro déforestation » imposée aux cacaoculteurs, nécessitera beaucoup de pédagogie et d'accompagnements en termes de formation et de moyens incitatifs.

La recherche agricole devra poursuivre ses efforts pour rendre ces systèmes agroforestiers plus performants et effectivement durables. C'est le cas des systèmes en place dont nous faisons le suivi depuis des dizaines d'années. On pourrait citer bien des systèmes de cultures et filières sur lesquels le Cirad travaille : le manioc et le plantain en zone humide, deux produits à la base de l'alimentation des populations de Cameroun et en Afrique centrale.

***Le bassin forestier du Congo concentre beaucoup d'intentions dans la lutte contre le réchauffement climatique. Dans cette zone, comme dans le reste du pays, cet enjeu est-il intégré dans votre partenariat avec les acteurs camerounais ?***

Sur la lutte contre le changement climatique, le Cirad a de longue date contribué à de successifs projets. Initialement, on parle de ceux axés sur la réduction de carbone, notamment le processus REDD+ visant à la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans le bassin du Congo. Dans ce cadre, le Cirad a plus particulièrement travaillé sur les forêts de production, conjointement avec les administrations forestières et les concessions forestières, ce qui est le cas des projets FFEM « DynAFor » et « P3FAC ».

Aujourd'hui, le Cirad et ses partenaires s'inscrivent dans une approche plus transversale et inclusive d'aménagement du territoire, comme c'est le cas au Congo, à travers [le CAFI-AFD PUDT](#).



Désormais, nos projets passent par l'implication de plusieurs ministères techniques : de la forêt à l'agriculture en passant par l'environnement, sous la coordination de l'aménagement du territoire. Sur le plan institutionnel, c'est un véritable défi tant les cloisonnements sont encore forts. Cela relève d'approches méthodologiques et territoriales nouvelles, d'appui aux politiques publiques et d'outils d'aide à la décision pour lesquels le Cirad a une solide expertise. Les acquis de ce gros projet qui démarre pourront servir le projet CAFI du Cameroun en préparation.

***En janvier, vous quitterez vos fonctions pour laisser la place à M. Thierry Leroy. Quel bilan faites-vous de votre temps passé à ce poste et quels défis devront relever le Cirad et votre successeur ?***

Sans passer en revue ici nos autres projets sur les grandes filières agricoles (banane, plantain, manioc, palmier à huile, coton...) ou encore détailler notre engagement de plus en plus significatif dans le projet [Africam/Prezode](#) au Cameroun, je mettrai l'accent sur deux collectifs.

Depuis 6 ans, nous avons, avec nos partenaires, nationaux comme l'IRAD et les universités, mais aussi régionaux et internationaux, dont le CARBAP, la COMIFAC, le CIFOR, l'ICRAF, ou encore l'IITA, contribué à renforcer nos coopérations autour de deux grands dispositifs de recherche et de formation en partenariats sur la gestion durable forêts d'Afrique centrale et l'Agroforesterie.

Il s'agit aujourd'hui de collectifs de 30 à 50 chercheurs, enseignants et doctorants qui interagissent à travers un important portefeuille de projets, coconstruits et réalisés ensemble. La formation des jeunes chercheurs, tant académique (doctorants, masters) que professionnalisante (trois à quatre formations par an) y tient une place centrale.

Il me semble toutefois qu'on pourrait encore gagner, on le peut toujours, en qualité et en diversification de contenus de ces formations. Ces dernières pourraient par ailleurs se retrouver organisées en écoles-chercheurs et autres offres plus « techniques ».

Le besoin en formation reste considérable et central dans l'ensemble de nos projets. Il est souhaitable de le consolider tant à l'adresse des jeunes chercheurs, mais aussi des cadres, techniciens, sans oublier les membres des organisations paysannes et les agents du conseil agricole.

Je ne doute pas que mon successeur qui a une longue expérience de la science et du terrain, lui qui connaît bien le Cameroun, s'y emploiera pleinement. Souhaitons également qu'un nombre grandissant de chercheurs rejoindra l'équipe Cirad du Cameroun. Cela paraît en bonne voie avec l'arrivée en poste de deux nouveaux agents sur l'axe agro-écologie/agroforesterie.

# Zoom sur les projets DynAfFor et P3FAC du collectif DYNAFAC, pour une gestion durable des ressources forestières

La gestion durable des forêts de production en Afrique centrale nécessite un équilibre entre les prélèvements de l'exploitation forestière et la dynamique de croissance des peuplements forestiers. **L'enjeu est de pérenniser la ressource en bois et les services sociaux et environnementaux fournis par les forêts, tout en assurant la rentabilité économique de l'exploitation pour les gestionnaires forestiers et les États** (ressources fiscales).

Le paramètre clé utilisé pour évaluer cet équilibre est le calcul de la reconstitution des forêts après exploitation. Il permet au gestionnaire forestier d'adapter les paramètres de l'exploitation forestière dans le plan d'aménagement forestier (PAF). Cependant, les PAF actuellement mis en œuvre en Afrique centrale ont, pour les plus anciens, plus d'une vingtaine d'années. Selon les cas, leur révision a déjà été initiée ou est prévue dans les prochaines années mais les données scientifiques utilisées pour élaborer la première génération de PAF étaient incomplètes. **Le Cirad et d'autres acteurs du monde forestier de la sous-région ont été à l'œuvre dans deux projets visant à compléter ces lacunes par des travaux de recherches.**

Cofinancé par le FFEM et mis en œuvre de 2013 à 2018 dans cinq pays du bassin du Congo, dont le Cameroun, le projet Dynamique des forêts d'Afrique centrale (**DynAfFor**), a permis de **compléter les connaissances scientifiques sur la structure**

**et la dynamique des forêts d'Afrique centrale. Il a en particulier soutenu l'installation de dispositifs de recherche et la collecte de données.**

De 2017 à 2022, le projet Partenariat public-privé pour les forêts d'Afrique centrale (**P3FAC**) a été mis en œuvre **pour prolonger les études menées dans le cadre de DynAfFor, et les élargir sur des sujets complémentaires** : les techniques sylvicoles, la régénération naturelle assistée, les quantifications de la séquestration de carbone et des impacts des activités humaines.

Les travaux scientifiques menés par le Cirad et ses partenaires dans le cadre des deux projets, ont permis d'apporter des données robustes ainsi que des analyses et des recommandations pouvant contribuer à l'avenir à une gestion plus durable des forêts d'Afrique centrale. Rassemblés dans le **collectif « DYNAFAC »**, le Cirad et ces partenaires dont plusieurs sont camerounais (représentation camerounaise de la COMIFAC, concessionnaires forestiers Palisco et Alpicam, IRAD et université de Yaoundé 1) sont aujourd'hui engagés à en faire le suivi et impulser de nouvelles dynamiques.

## 250

C'est le nombre d'étudiants et chercheurs d'Afrique centrale qui ont été mis en relation sur les 10 ans de mise en œuvre des projets DynAfFor et P3FAC.



# Zoom sur le projet ADEFAC :

## La formation continue au service d'une gestion durable des forêts



Depuis 2019, le projet ADEFAC financé par l'AFD soutient la mise en place dans 4 pays du bassin du Congo, dont le Cameroun, d'un dispositif durable de formation continue dans la filière forêt-bois, aujourd'hui insuffisante comparativement à l'importance des besoins du secteur.

Pour rappel, les forêts jouent un rôle fondamental dans le développement socioéconomique de l'Afrique centrale, en offrant des moyens de subsistance à plus de 60 millions de personnes qui y vivent ou résident à proximité, et remplissent des fonctions sociales et culturelles essentielles aux populations locales. Elles hébergent une faune et une flore riches, centrales dans la régulation de la biodiversité et du système climatique mondial.

Dans la continuité du projet d'appui au renforcement de l'adéquation formation-emploi en Afrique centrale (PARAFE) octroyé par l'AFD en 2013, ADEFAC encourage le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois, permettant d'améliorer l'employabilité et les qualifications des acteurs, de valoriser la filière et ainsi d'impacter le développement des marchés locaux de produits transformés de façon cohérente avec les principes de gestion durable de traçabilité.

En partenariat avec le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), le projet vise à :

- ❖ Améliorer et pérenniser le dispositif de formation continue de la filière en agissant sur les mécanismes de structuration et d'actualisation des besoins en formation des milieux professionnels,
- ❖ Déployer les actions de formation continue dans les quatre pays ciblés (Cameroun, RDC, Gabon, Congo) et plus largement dans les pays de l'espace COMIFAC, sur l'ensemble de la filière.



79

C'est le nombre de personnes formées provenant de 35 entreprises sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

185

C'est le nombre de formateurs formés sur les sujets d'andragogie et d'approche par les compétences (APC)



# Zoom sur le projet de financement durable dédié à la conservation du parc national de Deng Deng

Créé en 2010 pour compenser les impacts du pipeline pétrolier Tchad-Cameroun et du barrage hydro-électrique de Lom Pangar, le parc national de Deng Deng au Cameroun abrite des populations menacées de gorilles et de chimpanzés. En l'absence de zone tampon, il subit une forte pression de braconnage, aggravée par une gestion peu effective et un manque de financements.

L'exploitation du barrage de Lom Pangar doit générer un paiement de droits d'eau, dont une partie sera reversée au parc national pour ses actions de conservation. Ce projet doit servir de pilote pour développer un modèle de partenariats public-privé (PPP) au bénéfice des aires protégées (AP) dans le pays. **L'AFD et le FFEM accompagnent par un co-financement de 4 ans (2020-2024) le parc et la société d'État propriétaire du barrage, Electricity Development Corporation (EDC), pour rendre opérationnel ce principe d'affectation d'une partie des droits d'eau et lui adosser un montage institutionnel adapté.**

Le projet comporte 4 composantes :

- ❖ **Assurer l'ingénierie juridique et opérationnelle du PPP** entre l'État et EDC à travers des actions de sensibilisation des acteurs institutionnels et la sélection d'un opérateur exerçant la gestion du parc national,
- ❖ **Réaliser les investissements en infrastructures** nécessaires à la bonne gestion du parc,
- ❖ **Améliorer le système de surveillance du parc** et mettre en place un système de suivi des pressions et de l'impact sur la biodiversité,
- ❖ **Élaborer et déployer un programme de communication** pour instaurer des relations avec des partenaires clés (ONG, opérateurs privés, experts, institutions régionales), et préparer les audits financiers et les évaluations du projet.



Par cette approche, 3 résultats finaux sont escomptés :

- ❖ Mise en place d'un dispositif de gestion efficace et de financement pérenne du parc national de Deng Deng,
- ❖ Préservation de la biodiversité et des services écosystémiques rendus par le parc,
- ❖ Gestion transparente des revenus financiers générés par les droits d'eau du barrage hydro-électrique de Lom Pangar.

Encore très dépendante de l'aide publique au développement, la conservation souffre de l'absence de financement de long terme, au Cameroun et, plus largement, en Afrique centrale. Dans ce contexte, le financement de la gestion du parc national de Deng Deng via des droits d'eaux générés par l'exploitation du barrage hydro-électrique est particulièrement innovant. Le modèle développé dans le cadre de ce projet pourra être reproduit ailleurs au Cameroun. Le projet innove également avec le modèle de gouvernance qui sera mis en place : l'association de l'État à un partenaire privé. Il s'agira du premier PPP pour la conservation au Cameroun.

Quelques résultats depuis sa mise en œuvre :

- ❖ Construction du pont sur le Lom à Touraké,
- ❖ Construction du siège du parc naturel,
- ❖ Construction du débarcadère de Ouami,
- ❖ Construction de **14 forages d'eau potable**,
- ❖ Construction et réhabilitation de certaines unités sanitaires,
- ❖ Fourniture et installation d'équipement biomédicaux,
- ❖ Fourniture et installation des kits solaires dans les unités sanitaires,
- ❖ Fourniture de panneaux photovoltaïques pour trois postes de surveillance du parc,
- ❖ Equipement mobilier des postes forestiers du parc,
- ❖ Construction de maisons éco-gardes.



# 14

C'est le nombre de  
Forages d'eau potable  
construits dans le  
cadre du projet.



# Zoom sur projet FSPI-Transition écologique (TE) : la société civile au cœur des enjeux climatiques

Le programme FSPI-TE répond à une ambition conjointe entre le Cameroun (exprimée notamment à travers la **SND30**) et la France (exprimée au Nouveau Sommet Afrique-France) : **renforcer les capacités des sociétés civiles camerounaises et françaises de manière à ce qu'elles intègrent les enjeux de la transition écologique** dans les politiques et actions sectorielles, ainsi que dans les attitudes et pratiques de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la réponse aux enjeux de développement durable.

Le programme a été coconstruit avec le Conseil de suivi des recommandations du Nouveau Sommet Afrique-France (Conseil-NSAF). Démarré en mars 2023 pour une durée de 2 ans, il finance à hauteur de 600 000 euros 14 projets mis en œuvre par 11 partenaires camerounais et 3 français. Sont concernés par cet accompagnement les syndicats, les associations religieuses et civiles, le patronat, les réseaux culturels, les entrepreneurs, etc.

**Les 14 projets** visent à encourager la transition écologique dans les collectivités territoriales (régions et communes) réparties **dans les 10 régions du pays**. Concrètement, les fonds sont dédiés à :

- ❖ **Renforcer dans les 10 régions du Cameroun la mise en réseau de la société civile et des décideurs politiques dans la transition écologique**, notamment par un travail de cartographie des acteurs impliqués et à travers des ateliers citoyens incluant les jeunes et les femmes.

- ❖ **Contribuer au renforcement de capacités des jeunes et des femmes leur permettant une meilleure inclusion dans le développement et la mise en œuvre des politiques liées à la transition écologique** à travers notamment des formations et des ateliers assurant un partage d'expérience et de bonnes pratiques.



# 14

**C'est le nombre de projets agissant pour la transition écologique dans les 10 régions du Cameroun recevant un accompagnement par ce programme.**

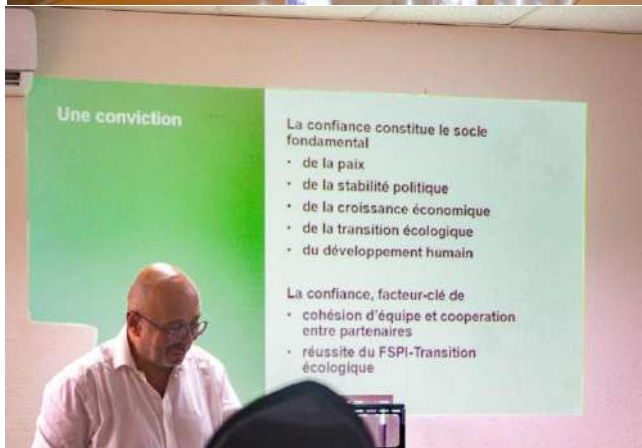


- ❖ Renforcer la vulgarisation des pratiques par l'accompagnement de projets portés par les OSC partenaires en faveur de la transition écologique et l'organisation des retours d'expérience quant à leurs effets.

Pour permettre de nouvelles synergies entre les services de l'Ambassade, les associations bénéficiaires et les collectivités locales ciblées, le projet a reçu l'appui institutionnel du MINJEC, du MINEPDED, du MINDEVEL, du Conseil national de la jeunesse camerounaise (CNJC), des Chefferies traditionnelles via le Réseau des chefs traditionnels d'Afrique pour la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes des forêts (RECTRAD), de l'Association des régions du Cameroun (ARC) et des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC).

**Un 2e COPIL a eu lieu en novembre 2023** (6 mois après le lancement), suivi par **des ateliers de co-construction**, au MINJEC, en présence du Secrétaire Général du Ministère, de l'Ambassade de France, du Conseil-NSAF, des 14 partenaires et des 20 points focaux régionaux. Au programme :

- ❖ Présentation de la cartographie des acteurs de la transition écologique au Cameroun et des 14 projets financés.
- ❖ Renforcement des synergies entre tous les projets des partenaires.



# Zoom sur le partenariat de l'équipe France avec Tropical Forest & Rural Development (TF-RD)

TF-RD est une association camerounaise de conservation et de développement durable. Sa volonté première est la **conservation des écosystèmes autour et dans les aires protégées du bassin du Congo**. Elle cherche pour cela à soutenir un environnement socio-économique qui assure à la fois l'autonomie des communautés locales et la conservation de la biodiversité.

Plus concrètement, elle axe ses interventions sur :

- ❖ la promotion des chaînes de valeur pour le développement des filières vertes,
- ❖ la formation des groupes ciblés et des partenaires à l'utilisation concertée des ressources naturelles,
- ❖ l'amélioration de la résilience des communautés locales face aux effets du changement climatique et aux pandémies,
- ❖ la recherche-action pour garantir l'adéquation des interventions avec les réalités du milieu,

❖ la promotion des partenariats privés et publics pour une gestion durable et apaisée des ressources naturelles.

TF-RD, c'est aussi une équipe de 12 employés, 20 personnes ressources membres des groupes cibles et résidents des zones d'intervention, **300 producteurs de cacao, 500 femmes employées pour la collecte de produits forestiers non ligneux (PFNL)**, la valorisation des noix de coco, la fabrication de savon, etc.

Notre partenariat s'exprime à travers une multitude de projets qui accompagnent les activités de TF-RD à travers plusieurs types de fonds français. A titre d'exemple, l'association a été récompensée du [Prix International 2020 de la Fondation la France s'engage \(FFE\)](#) pour son projet « promotion des entreprises communautaires et leadership des femmes ». Ce dernier avec pour objectif la promotion de l'entrepreneuriat communautaire et l'autonomisation des femmes à travers la valorisation des ressources forestières a reçu un financement de 27 000 euros pour sa mise en œuvre du projet.



# Témoignage d'Aimé Manfred Epanda, Président de TF-RD

Aimé Manfred Epanda a plus de 18 ans d'expérience dans le domaine de la conservation des espaces naturels et du développement durable, au Cameroun comme dans l'ensemble du bassin du Congo. Récompensé pour son engagement par plusieurs prix internationaux, il est aujourd'hui à la tête de TF-RD qu'il a lui-même fondé en 2010. En 2021, l'association a reçu le financement d'un « projet innovant des sociétés civiles et coalitions d'acteurs » (PISCCA) à hauteur de 25 millions FCFA. Il a accepté de nous en dire plus sur les contours de sa mission et les avancées de ce projet en particulier.



*Pouvez-vous nous présenter votre rôle au sein de TF-RD ?*

En tant que Président de la structure et représentant de la légal TF-RD, mon rôle dans ces missions est de mettre en place des mécanismes adéquats pour favoriser le développement organisationnel et structurel de l'organisation. Je recherche et développe donc des partenariats « gagnant-gagnant » avec l'administration nationale, les ONG nationales et internationales, les bailleurs de fonds et les entités privées pour la bonne marche de la structure. Je veille également sur le renforcement des capacités et le bien-être du personnel pour maintenir sa compétitivité et son efficacité pour la mise en œuvre des actions, la satisfaction des partenaires et le bon fonctionnement de l'organisation. Sur le terrain, je fais également le suivi des activités pour m'assurer qu'elles produisent bien les résultats escomptés, en accord avec nos objectifs.

*Comment TF-RD est-elle parvenue à la sécurisation du foncier pour la communauté Baka ? Comment ont été inventoriées les ressources naturelles et démarquées les terres ? Des litiges persistent-ils aujourd'hui pour l'exploitation des terres ?*

Plusieurs réunions de concertation ont été organisées avec les autorités traditionnelles Bantou et Baka de Bifolone, ainsi que les autorités administratives locales.

Les échanges ont permis aux Bantou de la communautés Kodja et Adjane et leur chef traditionnel de reconnaître qu'une partie de leur territoire appartient aux Baka de Bifolone. Aussi, le chef Baka qui est le garant de la sécurité, du bien-être de la communauté ainsi que son représentant légal pour toute négociation, a été intronisé et reconnu comme tel par la communauté villageoise de Bifolone et tout autre personne externe à la communauté.



Au sortir de cette activité, **665 hectares de terres ont été délimités et octroyés aux communautés Baka de Bifolone**. Une cartographie de cet espace a été effectuée et un inventaire multi-ressources y a été réalisé. Pour ce faire, 5 jeunes Baka de Bifolone et 5 jeunes Bantou du village Kodja et Adjane ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation des outils d'inventaire et ont participé à la réalisation des inventaires multi-ressources. Cet inventaire a révélé la richesse de cet espace en termes d'espèces fauniques et floristiques.

Aujourd'hui, il n'existe plus de litige autour de cet espace. La communauté Baka de Bifolone souhaite être libre d'y ériger son espace en forêt communautaire pour y pratiquer l'agroécologie, valoriser les PFNL et développer l'écotourisme.

# 665

C'est le nombre  
d'hectares de terrain  
octroyés aux  
communautés Baka de  
Bifolone dans le cadre du  
fonds PISCCA.

*Les femmes et les jeunes qui collectent les PFNL ont suivi un protocole de première transformation qui garantit la qualité des produits et la durabilité de la ressource. TF-RD a notamment permis aux femmes et jeunes Baka de maîtriser les méthodes de fabrication locale du savon de ménage : envisagez-vous de développer d'autres produits ?*

Les femmes collectent les produits de bonne qualité grâce au protocole de première transformation qui leur a été enseigné. Elles produisent également le savon de ménage. Cependant, elles ont aussi exprimé l'envie de produire d'autres produits tels que les baumes de massage, les savons de toilette, le savon liquide, etc. Elles ont également ouvert une boutique qui constituera une vitrine pour la production et la commercialisation de ces produits dans le village et devenir un centre d'approvisionnement pour les villages voisins.

*Un circuit de commercialisation des PFNL collecté par les femmes et les jeunes est aussi mis sur pied pour l'écoulement des produits : pouvez-vous nous en faire la description ? L'écoulement des produits se fait-il à une échelle strictement locale ?*

Après la première transformation des produits suivant le protocole prévu pour, les ventes groupées sont organisées avec notre partenaire privilégié : **Tropical Forest Foods and Cosmetic (TF-FC)**. Cette entreprise parapharmaceutique arrive sur place au village et achète les produits aux femmes à des prix défiant toutes concurrence, calés sur la qualité du produit. Les revenus sont directement versés aux femmes en fonction de la quantité de bonne qualité de produit disponible.



Il faut noter que les membres du groupe ont mis sur pied un système de prélèvement après les ventes groupées pour le développement de leur groupe. Après la transformation de ces produits en huiles vierges, sous-produits, baume, savon, lait de toilette et autres, ceux-ci sont vendus à l'échelle locale, nationale et internationale.

*Au-delà des objectifs de sécurisation des terres, le projet conduit par TF-RD a permis le renforcement de la structuration du groupe des femmes et jeunes Baka, dans un groupement d'initiatives commun (GIC). Avec le concours de l'AFD, les bénéficiaires du projet ont notamment été en mesure d'acquiescer les pièces d'identité nécessaires pour la légalisation du GIC. Combien de membres compte aujourd'hui le GIC ? Comment fonctionne-t-il ? Quelles sont ses perspectives de développement ?*

Le GIC compte environ 28 personnes. Il comporte en son sein un bureau fonctionnel, élu par les membres du groupe. Ceux-ci se rassemblent une fois par semaine pour leur réunion hebdomadaire. Pendant ces réunions, les membres du GIC réfléchissent sur le développement de leur groupe. Ils y pratiquent également un système qui permet aux membres d'épargner leurs avoirs, emprunter de l'argent et de bénéficier d'une tontine cotisée par les membres.

Le GIC réfléchit sur la manière dont le montant prélevé lors des ventes groupées des PFNL va être utilisé pour le développement du groupe. En perspectives, il compte continuer de valoriser les PFNL.

En plus de la fabrication du savon de ménage, le GIC souhaite s'ouvrir à d'autres produits tels que les baumes de massage, le savon de toilette, le savon liquide, etc. Il souhaite également ouvrir une boutique de production et de commercialisation de ces produits pour la distribution dans le village et les villages voisins. En tant que membre de la communauté de Bifolone, les membres du GIC espèrent aussi voir se développer l'écotourisme dans leur village, ils veulent également pratiquer l'agroécologie dans leur espace qu'il souhaite être protégé par une forêt communautaire.

# 28

**C'est le nombre de personnes que compte aujourd'hui le groupement d'initiatives commun (GIC).**



# Zoom sur le projet « FISONG BIONAT : Les produits Biologiques et Naturels du Cameroun »

Dans le cadre de la Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG), l'AFD subventionne depuis 2008 des ONG, dont TF-RD, pour la réalisation de projets de terrain innovants.

Depuis 2020 et pour quatre ans, l'AFD finance à hauteur de 600 millions FCFA l'ONG Noé pour la mise en œuvre du projet « FISONG BIONAT », visant à mettre en lien la conservation de la biodiversité et le développement économique des populations vivant autour de la réserve de biosphère du Dja, du parc national de la Bénoué et du parc National du Mbam et Djerem.

S'il est coordonné par Noé, le projet BIONAT est mis en œuvre par 5 ONG locales notamment : CERAF-Nord et CAMGEW (s'agissant des activités conduites dans la Bénoué), ABOYERD (parc national Mbam et Djerem) et TF-RD (réserve du Dja) et TF-FC (Yaoundé).

Les trois objectifs spécifiques du projet BIONAT sont :

- ❖ **Valoriser les produits forestiers et agroforestiers camerounais par une garantie de qualité biologique.**
- ❖ **Changer d'échelle la commercialisation des produits forestiers naturels camerounais.**
- ❖ **Capitaliser et pérenniser l'innovation.**

L'approche vise à impliquer tous les acteurs des territoires et nationaux ayant un rôle à jouer dans les filières identifiées (collecte, production, transformation, commercialisation) ainsi qu'à la gestion durable des ressources, des espaces et espèces.



Ces filières « pro-biodiversité » visent à mettre en synergie l'économie et la biodiversité de la façon suivante :

- ❖ **Les produits de la nature deviennent une source de revenu durable pour les populations riveraines des aires protégées (AP).** Ces populations développent un intérêt économique à protéger les AP et la biodiversité qu'elles renferment.
- ❖ **Noé et ses partenaires terrain associent le développement de filières à des activités de conservation ayant un impact positif sur la biodiversité :** les populations s'engagent à travers leurs pratiques (plan de gestion durable des ressources, pratiques agroécologiques, agroforesterie, etc.), et en s'impliquant dans des activités de conservation (patrouilles anti-braconnage, bio-monitoring, protection d'habitats emblématiques, etc.). Les gestionnaires des AP et autorités locales s'intéressent à l'accès aux ressources et leur gestion durable. Les acheteurs finaux sont sensibilisés aux enjeux, dynamisent les filières et facilitent les débouchés.



## Quelques réalisations clés (2022)

### Au nord de la Réserve de Biosphère du Dja (Région Est du pays) :

#### Filières cacao

- ❖ **234 champs** (288 ha de cacaoyères) en conversion vers des systèmes agroécologiques selon les critères de certification Rainforest Alliance, dont 41,7ha en zone historique,
- ❖ **120 producteurs**, dont 45 dans la zone historique. **25 femmes ont été formées** sur les bonnes pratiques agricoles liées à l'exploitation du cacao et sur la fermentation des fèves de cacao,
- ❖ **34 producteurs de cacao** (3 femmes) enregistrés pour la certification RA en zone historique,
- ❖ **37,8t de fèves de cacao** vendues en provenance des filières pro-biodiversités développées dans le Dja, dont 12,5t vendues au travers de la coopérative de cacao (2 ventes groupées) c'est-à-dire la zone historique du projet dont 3,1t vendues à un prix équitable de 1300FCFA/kg.

#### Filières PFNL

- ❖ **115 femmes** formées à la fabrication des produits cosmétiques à base de PFNL,
- ❖ **5,65t de PFNL** (mangue sauvage, moabi, mbalaka et njansang) vendues à travers des ventes groupées, représentant un total de 7 422 500 FCFA.

### Au sud du Parc National de la Bénoué (Région Nord) :

#### Filières karité

- ❖ **218 personnes** (81 femmes) formées aux bonnes pratiques de collecte des noix de karité,
- ❖ **29 personnes** (19 femmes) formées sur la production, la transformation et la qualité du beurre de karité,
- ❖ **157 jeunes** du collège d'enseignement secondaire (CES) sensibilisés sur la gestion durable des ressources du parc à karité,
- ❖ **1736,5kg de noix fraîches et 18kg de noix sèches** achetées par la coopérative pour un montant total de **142 735 FCFA**.

#### Filières miel

- ❖ **130 nouvelles ruches** construites et installées à Tchabbal Falingo et Tchabbal Faransa,
- ❖ **140L de miel extrait** récoltés dans 43 ruches kenyanes appartenant à 31 apiculteur-riche-s de la coopérative, dont 11 femmes,
- ❖ **10 leaders apiculteurs formés** (dont 2 femmes) sur les techniques de récolte et d'extraction du miel par le Responsable des Activités Apicoles du CERAF,
- ❖ **98 nouveaux apiculteurs** (48 femmes), formés sur les bonnes pratiques apicoles et les techniques de fabrication, d'appâtage et d'installation des ruches kenyanes.



### **Autour du Parc National Mbam et Djerem (entre le Centre et l'Adamaoua) :**

1 plan d'affaire et 1 plan d'action rédigés pour chacune des 3 filières.

#### **Filières miel**

- ❖ 131 personnes (32 femmes), formées aux pratiques apicoles et à la construction des ruches,
- ❖ 69 ruches construites et installées.

#### **Filières Njansang et poivre de Guinée**

- ❖ 77 personnes (22 femmes) formées à la collecte durable et à la première transformation du njansang et du poivre guinéen,
- ❖ Des systèmes d'information de marché conçus sur la production, la commercialisation et les ventes de njansang et de poivre guinéen pour les communautés de Megang, Makouri et Guere.

### **A la capitale Yaoundé, pour les activités de transformation :**

- ❖ 7 238 760 FCFA de chiffre d'affaires en 2022 pour TFFC obtenu par la vente des produits transformés à partir des matières premières de filières probiodiversité,
- ❖ Obtention d'un Certificat de Conformité le 17 juin 2022 de l'ANOR Cameroun pour 5 produits (huile de coco, beurre de cacao, beurre de mangue sauvage, beurre de moabi et l'huile de njansang),
- ❖ Elaboration d'un plan d'affaire (business plan) participatif de la plateforme de transformation TFFC,
- ❖ Aménagement et ouverture d'une boutique spécialisée dans la vente des produits bio dans la ville de Yaoundé,
- ❖ Mise en place d'outils de gestion pour la production, la vente et le stock des produits.

# Zoom sur le projet FORESTS : France Volontaires au service d'une gestion durable et équitable des forêts



Mettant les mobilités au service d'une gestion durable des ressources naturelles, le volontariat international favorise le développement de synergies nouvelles entre les acteurs impliqués sur ces sujets.

C'est tout l'objet du projet EU Aid Volunteer FORESTS, financé par l'Union européenne et piloté par France Volontaires. Pendant 8 mois, 5 pays dont le Cameroun ont accueilli des volontaires européens pour promouvoir l'engagement citoyen en faveur de la protection des espaces forestiers et promotion des moyens d'existences durables. En avril 2022, 6 volontaires sont arrivés au Cameroun. Au contact de la société civile camerounaise, notamment TF-RD, ils ont noué des liens avec leurs homologues autour d'activités de sensibilisation des jeunes, de communication, de plaidoyer ou développement.

Aux termes du projet :

- ❖ 15 OSC camerounaises du groupe FORESTS ont été sensibilisées aux différentes formes d'engagement et des démarches pour obtenir des volontaires à leur tour.
- ❖ 5 communautés ont été sensibilisées à l'engagement citoyen lors des rencontres avec les volontaires, l'occasion pour elles d'exprimer leurs besoins.



## 15

C'est le nombre d'OSC camerounaises sensibilisées aux différentes formes d'engagement et aux démarches pour obtenir des volontaires

## 5

C'est le nombre de communautés sensibilisées à l'engagement citoyen lors des rencontres avec les volontaires

# Témoignage de Maud Lepaon, ancienne volontaire EU Aid Volunteer du projet FORESTS au Cameroun

Au sein de l'équipe EUAV Forests au Cameroun, Maud était en charge de l'appui à l'élaboration et l'implantation d'une stratégie de plaidoyer. Elle a travaillé main dans la main avec des acteurs de la société civile demandeurs d'un renforcement de capacité. Elle-même sensibilisée aux principes du volontariat, elle a conduit sa mission dans une posture d'écoute et d'apprentissage pour répondre avec fidélité aux besoins exprimés par ses partenaires camerounais. Maud a ensuite été désignée pour participer au OFYF à Libreville : l'occasion de porter son expérience aux grands forums pour le climat et d'encourager la dynamique actuelle de structuration des programmes de volontariat.

*Pouvez-vous nous rappeler quelles étaient vos missions spécifiques au sein de FORESTS ?*

Chaque volontaire avait une mission différente qui rejoignait l'objectif commun de valorisation et support des projets autour de la gestion durable des forêts. Pour ma part, j'étais chargée de mission plaidoyer au Cameroun.

Concrètement je travaillais avec les organisations de la société camerounaise spécialisées dans la gestion durable des forêts, des droits des peuples autochtones des forêts et de l'environnement pour créer des outils de plaidoyer, comme une fiche de bonnes pratiques à la gestion durable des forêts. Avec plusieurs associations, nous avons monté un groupe de travail et réfléchis ensemble autour de techniques de plaidoyer à implémenter auprès des décideurs publics.

J'ai également interviewé les peuples autochtones des forêts, les Baka, et produit une étude sur la base de leurs réponses et recommandations.



*Ce projet vous a plongé au cœur des enjeux du monde associatif camerounais engagé pour la préservation des forêts du bassin du Congo. Comment vous êtes-vous positionnée en tant que volontaire dans vos relations avec la société civile et mener à bien vos missions ?*

Être volontaire permet de rencontrer avec plus de facilité un grand nombre d'acteurs issus de différents milieux, qu'il s'agisse du monde associatif, institutionnel ou international. La particularité du statut de volontaire et l'intérêt qui en résulte pour les partenaires le rend beaucoup plus accessible.

Derrière mon volontariat, il y avait une envie très forte de découvrir un autre pays, un environnement très différent et nouer de nouvelles relations. Un volontariat, ça se prépare ! Les formations que l'on reçoit avant le départ nous placent avant même le déploiement dans une posture d'ouverture d'esprit et de curiosité qui rend les relations beaucoup plus simples et de confiance.



Le volontariat, c'est aussi une expérience pleine de découvertes, d'apprentissages et de changements interpersonnels. C'est un préalable important pour tisser une relation de confiance avec les différents acteurs rencontrés (OSC, institutions, ONG, etc).

Le monde associatif camerounais est d'ailleurs très accueillant. Lorsqu'on souhaite apprendre et s'associer à eux pour contribuer à leur cause, ici la gestion durable des forêts, ils n'hésitent jamais à transmettre leurs connaissances et à travailler avec nous dans l'atteinte des objectifs de nos projets collectifs.

***Quel bilan faites-vous du projet ? Quelles leçons tirer des résultats affichés ?***

Le bilan de ce projet FORESTS est assez positif. Même s'il n'a pas été réalisé tel qu'attendu par mes collègues volontaires et moi-même, de belles suites sont envisagées et même commencées.

Le projet en lui-même nous a surtout permis de créer de nouvelles données et analyses sur la situation des peuples autochtones, des forêts du bassin du Congo en général et/ou de valoriser les analyses locales qui avaient été réalisées par les OSC des pays dans lequel le projet a été effectué.

Les leçons à tirer des résultats du projet seraient surtout de créer des missions de volontariat qui viennent en support des initiatives des OSC locales. Il ne faut pas réinventer la roue dans un contexte où les structures locales ont simplement envie de partager leurs connaissances et d'avoir une personne support qui peut plus facilement valoriser leurs actions (due au statut particulier du volontariat).

***Au mois de février, vous étiez de l'équipe France Volontaires qui a participé au OFYF, un moment privilégié pour partager votre expérience. Pensez-vous que cet évènement ait permis d'encourager une dynamique positive, favorable au renforcement des projets et programmes de volontariat en lien avec la conservation des forêts du bassin du Congo ?***

Oui, totalement. Au OFYF, j'ai eu l'opportunité de rapporter les expériences de mes collègues et moi-même sur le projet FORESTS. A travers ce retour, j'ai valorisé notre travail tout en attirant l'attention sur les difficultés rencontrées.

Nous avons participé aux échanges et à la création d'un nouveau programme de volontariat sur la protection et la préservation des forêts du bassin du Congo. Suite à ce forum, le nouveau programme de volontariat a été créé.



Les jeunes y ayant participé ont même créé une association : **One Forest Youth Initiative** qui a émis des recommandations lors du **One Forest Summit** devant différents interlocuteurs (ministres, politiciens, etc.). Nous avons ensuite établi des référents de chaque pays et régions pour organiser les actions effectuées dans le bassin du Congo. Je suis moi-même point focal France dans cette organisation.

Notre projet **FORESTS** qui était finalement une expérimentation se transforme donc en un programme qui valorise les actions de préservation et de protection des espaces forestiers du bassin du Congo. Ce programme de volontariat pour la protection des forêts du bassin du Congo sera coordonné par France Volontaires en tant qu'expert sur les questions de volontariat !

# 500

C'est le nombre de  
personne  
destinataires et  
sensibilisées par les  
fiches de bonnes  
pratiques pour une  
gestion durable des  
forêts réalisées dans  
le cadre du projet  
**FORESTS**

# Zoom sur la 7<sup>ème</sup> édition de la COP Chez nous



L'Association Jeunesse Verte du Cameroun (AJVC) est l'association coordinatrice du réseau sous-régional « Réseau des Jeunes acteurs pour la gestion durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale » (REJEFAC), présent dans les dix pays du bassin du Congo. Ce réseau est lui-même le fruit de la Conférence sur les Écosystèmes de Forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC), un processus multi-acteur lancé en 1996 à Brazzaville.

Le mandat du REJEFAC et de l'AJVC tient de cette volonté, à la fois sous-régionale et camerounaise, d'outiller la jeunesse pour qu'elle devienne actrice à part entière d'une gestion durable des ressources naturelles du bassin du Congo. L'atteinte de cet objectif relève entre autres d'une compréhension des enjeux climatiques mondiaux et d'une inclusion réelle de la jeunesse dans le processus des grandes négociations.

Face à cet enjeu, la 7<sup>ème</sup> édition de « la Cop chez nous », organisée par le SCAC de l'Ambassade de France au Cameroun a accueilli une soixantaine de jeunes et femmes leaders les 19 et 20 octobre 2023 à l'Institut français du Cameroun de Yaoundé.

Répondant à un besoin exprimé par les parties prenantes, l'objectif de cet événement est **d'assurer le renforcement des capacités des organisations jeunesse de la société civile camerounaise aux négociations internationales à l'effet de préparer et favoriser leur pleine participation de la COP28.**

Pendant deux jours, des échanges riches entre les participants ont permis de renforcer le dialogue et la collaboration entre les organisations participantes. Des experts sont également intervenus dans le cadre de formation aux techniques et approches des négociations internationales. Formés au plaidoyer, les participants ont appris à rédiger une note de positionnement, document important pour structurer ses prises de positions en amont d'une rencontre avec des décideurs politiques.





# De la COP chez Nous à la COP28, Témoignage de trois membres porteurs de l'AJVC

Nous avons rencontré Patrice Nkembe Nnanga, point focal REJEFAC Sud de l'AJVC (*photo 1*), Rodrigue Kuisseu Tchouateu, chargé de programme et projet (*photo 2*) et Brice Kuefouet Tsafack Papiny, assistant projets et programme (*photo 3*). Patrice et Brice ont représenté l'AJVC à la COP28. Ils ont accepté de nous en dire plus sur leur structure, leurs missions et le plaidoyer qu'ils ont porté au plus haut niveau des négociations pour le climat.

*Pouvez-vous nous en dire plus sur les missions de l'AJVC en tant que membre du REJEFAC ?*

**Rodrigue :** L'idée de départ de l'AJVC est d'encourager les jeunes à se rencontrer et échanger sur les questions climatiques. Nous souhaitons par la même leur donner les outils pour exprimer leur point de vue sur ces questions. Nous-mêmes, nous participons à des événements pour l'inclusion de la jeunesse dans les négociations pour le climat. Il y a peu, j'ai participé à une réunion au MINEPDED visant à établir la position qui a été tenue par le Cameroun à la COP28.

Nous sommes aussi un espace de sensibilisation et d'information. Les jeunes ont accès à notre bibliothèque, ouverte à tous. Autant qu'on peut avec nos moyens, nous cherchons à les tenir informés des retours sur les grands événements à travers des réunions en visio et en présentiel (exemple des COP). De plus, nous sortons bien volontiers de nos locaux pour aller à la rencontre des jeunes dans les écoles.

**Patrice :** Il y a en effet les caravanes climatiques ! C'est ce que je trouve le plus passionnant dans nos activités. Par cette campagne de sensibilisation, nous parcourons le Cameroun dans tous ses recoins avec des jeunes à la rencontre des gens dans leurs localités.



Du Centre à l'Extrême-Nord en passant par l'Est, l'Adamaoua et le Nord, on voyait le climat changer à chacune de nos étapes, ce qui illustre bien la diversité, la richesse de notre pays. Nous sommes allés jusqu'à Rhumsiki. Là-bas, on a vu la beauté du Monts Mandara, on a vu le Nigéria à vue d'œil ! J'ai vu par la même l'émerveillement de nos jeunes.

*Le Cameroun, de par ses liens fort avec les forêts du bassin du Congo et la diversité naturelle que vous décrivez si bien est en première ligne des enjeux climatiques mondiaux. D'après vous, comment la jeunesse se positionne-t-elle face ces défis ? Est-elle impliquée ?*

**Rodrigue :** Elle l'est ! Dans toutes les régions du Cameroun, beaucoup de jeunes ont déjà créé leurs associations en lien avec les enjeux climatiques, cela par leurs propres moyens. Nous, par exemple, nous savons que si nous organisons une collecte de déchets dans Yaoundé, nous n'aurons pas de souci à rassembler plus d'une centaine de jeunes.

**Patrice :** Je suis personnellement installé à Ambam dans la région Sud. Chez moi, les jeunes sont très ancrés dans leur environnement.



Beaucoup vivent d'ailleurs de l'agriculture au point que de nombreux produits comme le plantin sont exportés à travers le Cameroun. La ville, transformée grâce à la décentralisation, accompagne les jeunes dans ces activités économiques, ce qui nous permet de pérenniser cette voie de façon durable.

*Les jeunes générations camerounaises qui maîtrisent bien mieux les nouvelles technologies que leurs aînés trouvent-elles en Internet une nouvelle manière de revendiquer cette sensibilité ?*

**Rodrigue :** Oui et je vous invite d'ailleurs à regarder la [GVM TV](#) ! Par ses programmes, nous incitons les jeunes à s'exprimer sur des sujets environnementaux, en encourageant particulièrement la participation des jeunes filles. Seulement, dire que les jeunes ont une meilleure maîtrise d'Internet, c'est vrai pour ceux qui viennent du Centre ou des grandes villes du pays. Ça l'est beaucoup moins pour ceux qui vivent dans les périphéries et rencontrent beaucoup de problèmes de connexion. Là-bas, la communication se fait plus de bouche à oreille, la durée de diffusion d'une information n'est donc pas la même.



A cause de ceci, il nous est parfois arrivé de ne pas pouvoir mobiliser comme on l'attendait.

*Rencontrez-vous d'autres défis pour mobiliser les jeunes et porter au plus haut leur plaidoyer ?*

**Rodrigue :** Beaucoup de jeunes viennent pendant un temps avant de repartir, occupés par leurs besoins. Nous essayons pourtant d'encourager la création d'emplois verts, par exemple à travers l'achat de machine à coudre solaire et la formation de jeunes filles. Mais l'engagement associatif reste ce qu'il est.

Cependant, nous avons pour slogan : « payé ou pas payé, je m'engage ! ». Nous voulons encourager le dynamisme des jeunes et pour cela nous devons nous-même dynamiser nos activités. La COP chez nous a justement été pensée pour susciter l'enthousiasme chez les jeunes autour des grandes négociations internationales. Nous pensons que faire connaître aux jeunes ce qu'il se passe à ce niveau et pousser pour que leur voix se retrouve au centre des positions portées par le Cameroun va dans ce sens.

**Patrice :** Les jeunes, motivés par cette activité, découvrent aussi de nouveaux concepts. De quoi parle-t-on à travers les accords de Paris ? Qu'est-ce que l'économie verte ? Quels sont les intérêts de telle ou telle puissance face à ces enjeux ? **Cette année, avec l'accompagnement de l'Ambassade de France, nous avons mis au point des simulations de négociations à la COP, une expérience inédite pour ces jeunes venus des dix régions du Cameroun !** On a vu ensemble comment défendre son plaidoyer et même parfois, comment forcer quand cela ne va pas.



C'est aussi grâce à cette nouvelle COP chez nous que j'ai représenté l'AJVC à la COP28.

**Brice :** Cette année, la COP chez nous était particulièrement axée sur l'idée de renforcement de capacité. Nous avons aussi appris en méthodologie, notamment celle utilisée pour les notes de positionnement. C'est justement ce même type de document, faisant état de nos propositions formulées à la COP chez nous, que Rodrigue a remis au ministère de l'Environnement.

*Au ministère comme à la COP28, quelles revendications portez-vous ?*

**Patrice :** Depuis le premier jour où l'on a entendu parler des COP, on nous a parlé d'argent. Depuis ce jour, nous n'avons pourtant pas vu là où il passe. Nous voudrions qu'il soit sur le terrain, qu'il arrive, pour reprendre notre slogan, de façon « directe et sans protocole ». Nous ne demandons pas non plus à ce que cet argent soit directement donné aux jeunes, mais qu'il les accompagne. Deuxième chose, si demain nous devons dépendre des décisions prises à la COP, il est question que nous soyons mieux inclus dans le processus.

**Brice :** Cette vision se concrétise à travers plusieurs recommandations :

- ❖ **Permettre le financement durable des projets**, pour que ceux-ci aient un impact plus important sur le terrain, ce qui nécessite le plus souvent entre 2 et 4 années de mise en œuvre, des actions multiples, la gestion d'un bureau et la prise en charge des volontaires et bénévoles.

- ❖ **Inclure les jeunes dans la définition de « pertes et dommages » et doubler le Fonds d'adaptation accordé à la société civile.**

C'est d'autant plus urgent qu'au Cameroun, nous ressentons déjà les conséquences des changements climatiques.

Au-delà des inondations, les perturbations saisonnières nuisent aux plantations. Ce ne sont pas seulement les rendements qui sont atteints, mais aussi la capacité même des producteurs à se nourrir et fournir les populations environnantes.

- ❖ **Renforcer l'inclusion des jeunes dans les instances de décision** en assurant leur représentation aux autres échéances, pas seulement la COP. L'idée est même d'être portés parmi les représentants du pays pour chacune d'elles.

- ❖ Nous voudrions enfin **aller plus loin dans le renforcement de capacité** car c'est aussi essentiel de se donner des outils d'adaptation face aux différentes crises. Comment nous adapter aux changements climatiques quand on vit dans des contextes aussi particuliers qu'au Nord-Ouest et Sud-Ouest ? Comment, nous aussi, pouvons-nous assurer la transition énergétique du pays ?



# La France engagée avec ses partenaires du Cameroun pour une adaptation des pratiques (urbaines) aux risques climatiques.

**Face aux conséquences déjà observables du changement climatique, l'équipe France au Cameroun se mobilise pour encourager des pratiques adaptées, notamment dans les espaces urbains.**

Répondant aux besoins exprimés de nos partenaires, nous finançons une urbanisation résiliente, qui répond aux grands enjeux sociaux et économiques des villes liés aux changements de climats. Les projets, financés par nos services en concertation avec les communautés urbaines à l'œuvre dans leur mise en place, sont pensés en tenant compte du dynamisme des villes. Avec un système de drainage efficace, une planification minutieuse, un accès garanti à une eau saine, ce sont d'importantes perspectives de développement social et économique qui se profilent. Ce sont des opportunités en termes de scolarisation, de formation et d'employabilité qui se concrétisent.

Derrière cette approche, la question de la durabilité des pratiques est incontournable. A la demande de nos partenaires, le renforcement de capacité des acteurs locaux des villes tient une place essentielle dans nos projets.

Des cadres et agents des communautés urbaines sont ainsi formés pour profiter durablement des aménagements et suivre l'évolution des risques climatiques dans les zones ciblées. Nous pensons également que la jeunesse a toute sa légitimité pour encourager une prise de conscience générale et des solutions viables, cela au profit sensibilité citoyenne au long terme des conséquences des changements climatiques, d'où des initiatives novatrices comme le projet E-pop.

Pour créer des structures résiliente, compatibles avec l'idée d'habitat durable, l'équipe France au Cameroun est toujours prête à participer encourager les synergies entre acteurs, comme elle l'a fait en accueillant la conférence portée par Climate Chance à l'Institut français de Yaoundé.



# Zoom sur les projets d'adaptation aux risques climatiques (inondations) de Douala financés par l'AFD

Douala est la capitale économique du Cameroun et constitue le port maritime principal du pays. Elle est aussi en démographie la première ville du Cameroun avec plus de 2 millions d'habitants et une forte croissance marquée par un étalement urbain important. Au cœur du Golfe de Guinée, la ville s'étend au débouché du Wouri dans une zone d'anciens marécages et mangroves extrêmement plate. Son relief peu marqué, l'importance des précipitations (fortes toute l'année avec 4000 mm d'eau par an et intenses en juillet et août) et son réseau hydrographique dense (250 km de drains) occasionnent des inondations importantes et font de Douala **l'une des villes africaines où le problème du drainage pluvial est le plus aigu**. L'urbanisation de la ville, rapide et peu planifiée (absence de schéma d'aménagement validé entre 1959 et 2012) a notamment conduit à l'installation de populations précaires dans les zones humides, à proximité des drains.

Ces populations cumulent ainsi une forte vulnérabilité, tant sur le plan environnemental (inondations) que socio-économique (absence d'infrastructures de base, situation sanitaire dégradée, activités informelles, occupation sans titre de propriété, etc). Au-delà, l'urbanisation conduit à la dégradation et à la disparition des zones humides et des fonctions de régulation des îlots urbains de chaleur qu'elles jouaient jusqu'ici ; ceci dans un contexte de changement climatique (augmentation attendue de la fréquence des fortes pluies et aggravation du phénomène d'îlot de chaleur).





**L'amélioration et le renforcement du drainage pluvial de Douala constituent une demande sociale à la fois forte et ancienne de la population de la ville et une priorité politique pour les élus locaux et plus généralement les autorités camerounaises.** Un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales a été réalisé en 2005 et une première phase de la tranche prioritaire de ce schéma directeur avait initialement été prévue en 2006 dans le cadre du volet urbain du premier C2D mais n'avait pu être réalisée faute de ressources additionnelles.

**Financé par l'AFD, le projet Drainage Pluvial de la Ville de Douala (PDP) a pour objectif la limitation des inondations et la diminution des risques sanitaires dans Douala par l'assainissement pluvial de la ville.** Le projet a été octroyé en décembre 2011 (signature de la convention de financement au 1<sup>er</sup> août 2012). Les travaux de drainage et d'aménagement des voiries se sont achevés en juin 2021 (phase 1), ceux de l'aménagement de quartier et d'équipements socio-sportifs seront réceptionnés fin 2024 (phase 2).

**Quelques résultats depuis sa mise en œuvre :**

**600 000 personnes bénéficient d'une amélioration de leur cadre de vie à travers les réalisations suivantes :**

- ❖ 35 km de drains aménagés, 13.5km de canaux reprofilés (recalibrage de leurs exécutaires) qui suivent globalement les neuf cours d'eau naturels principaux (capacité de drainage accrue).
- ❖ 50 km de voies de dessertes réalisées,
- ❖ 5.5 km de voiries de désenclavement construits dans 4 quartiers,
- ❖ 9 quartiers équipés d'infrastructures sociales et sportives ouvertes au public : 3.25 km de parcours santé, 22 places publiques, 5 terrains multisports, 5 aires de jeux pour enfants et aussi des lampadaires solaires, une borne fontaine, des toilettes publiques etc.
- ❖ 16 000 arbres plantés aux abords des drains aménagés,
- ❖ 504 arbres plantés dans les quartiers, dont 195 arbres fruitiers,
- ❖ 9 Comités d'hygiène et de salubrité redynamisés et formés,
- ❖ Plus de 15 300 personnes sensibilisées à l'hygiène, santé et gestion des déchets,
- ❖ Plus de 725 emplois directs créés,
- ❖ Formulation des schémas directeurs eaux pluviales et eaux usées et déchets à l'horizon 2040 permettant de préparer de futurs investissements dans la ville de Douala,
- ❖ Mise à disposition de moyens financiers accrus pour l'entretien et la maintenance des drains,
- ❖ Appropriation de la thématique drainage pluvial par la CUD et montée en compétence des services de la CUD sur la question.

# 600 000

**C'est le nombre  
estimé de Doualais  
bénéficiant d'un  
cadre vie amélioré  
après les réalisations  
du PDP.**



**Mis en œuvre depuis 2016, le projet Douala Ville Durable (DVD), co-financé par l'AFD et le FFEM, porte l'ambition d'améliorer la résilience de la ville aux effets du changement climatique en soutenant une réflexion stratégique sur l'intégration de ces effets dans les documents de planification urbaine et sa déclinaison à l'échelle du quartier de Maképé Missoké.**

Le projet s'articule autour de quatre composantes :

- ❖ **Accroître la connaissance et la prise en compte de l'aléa inondation et des effets du changement climatique dans les documents de planification de la ville,**
- ❖ **Concevoir et mettre en œuvre un projet de restructuration d'une zone d'habitat précaire centré sur la valorisation d'une zone humide,** pour faire de cet espace vécu comme un vecteur de risque (inondation et insalubrité) un atout majeur du développement du quartier : zone de rétention des eaux pluviales et poumon vert limitant les îlots de chaleur et porteur d'aménités,
- ❖ **Favoriser le développement des activités économiques sur le site projet,** en s'appuyant sur les activités existantes (recyclage et maraîchage) et en suscitant de nouvelles activités rendues possibles par l'aménagement des plans d'eau,
- ❖ **Capitaliser pour reproduire le projet sur des sites similaires.**

La maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée à la Communauté urbaine de Douala (CUD). Une équipe pilote dédiée assure la coordination de l'ensemble du projet. Elle est accompagnée de GESCOD qui mène l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du projet et accompagne par ailleurs la CUD sur le PDP et assure ainsi la mise en lien des deux projets.

Elle s'appuie, pour la validation des grandes orientations et le suivi du projet, sur un comité de pilotage, composé des services des Ministères (MINH DU et MINEPDED notamment), des partenaires locaux (Mairie de Douala V, Chefferie), des autres Directions de la CUD concernées et des bailleurs (AFD et FFEM).

Enfin, le projet prévoit un Comité scientifique de suivi réuni deux fois par an pour porter un avis scientifique et technique sur le projet d'une part et assurer sa valorisation et sa capitalisation. Il est composé de partenaires universitaires, des coordinateurs de projets en cours susceptibles d'être valorisés et capitalisés.



## Quelques résultats depuis sa mise en œuvre

### ❖ Sur le Volet « Réhabilitation de l'école primaire publique de Maképé-Missoké » (chantiers en illustration) :

En 2020, l'école primaire publique de Maképé-Missoké a été réhabilitée. Le nombre d'élèves inscrit en 2019 (inférieur à 200) a presque doublé en 2020 (396) et est en hausse depuis (399 élèves en 2021 ; 394 en 2022 ; 413 en 2023). Un bureau d'écoute pour les réunions et les animations du projet a également été créé.

### ❖ Sur le Volet « Activités sociales et culturelles » :

21 réunions communautaires ont déjà eu lieu au bureau d'écoute. 200 personnes ont participé à ces réunions.

15 chefs de quartier, chefs de blocs ou autres personnes ressources ont participé à des entretiens individuels par Doual'art. Dans le cadre d'une concertation par le biais de cette même structure, 256 chefs de ménages ont répondu à une enquête, soit 28,57% des ménages de la zone du projet (896 ménages).

### ❖ Sur le Volet « amélioration de la connaissance de l'aléa inondation et des effets du changement climatique à Douala » :

1 Observatoire environnemental a été mis en place (Tongo Bassa) avec 17 stations météorologiques et hydrologiques dont 8 limnigraphes (2 avec marégraphes) et 9 pluviographes. Cette avancée a permis la collecte de données pluviométriques et hydrométriques, transmises en temps réel.

### ❖ Volet « formation/renforcement des capacités des acteurs » :

10 cadres et agents de la CUD ont été formés aux techniques d'animation sociale par Doual'art. 6 cadres de la CUD ont également été formés à la modélisation hydraulique et au logiciel de modélisation hydraulique HEC-RAS par l'IRD.

## Futurs travaux d'aménagement infrastructurel, urbain et paysager du Maképé-Missoké (2024)

6km de voies, 5 ouvrages de franchissement, 3 jardins filtrants, éclairage public solaire, 100 places de stationnement, 2 blocs de toilettes publiques sur une surface de 48 hectares au bénéfice de 4200 personnes regroupées dans 896 ménages.

# 413

C'est le nombre d'élèves inscrits en 2023 à l'école primaire de Maképé-Missoké (plus de 2x le nombre d'élèves avant sa réhabilitation).

# 16

C'est le nombre de cadres et agents de la CUD qui ont reçu un renforcement de capacité.



# Zoom sur le projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY 2 et 3) financé par l'AFD

D'une superficie de plus de 400 km<sup>2</sup>, Yaoundé présente un relief accidenté et un réseau hydraulique relativement dense constitué du Mfoundi, principal cours d'eau, et de ses affluents. Avec une urbanisation rapide et une pluviométrie abondante (2000 mm d'eau/an), la ville fait face à de nombreuses problématiques urbaines. Le manque d'infrastructures d'assainissement se traduit par une forte dégradation des conditions de vie, en particulier dans les zones urbaines à forte densité et par une prévalence des maladies hydriques et du paludisme.

A Yaoundé, les inondations détruisent régulièrement les logements, polluent les nappes phréatiques et sont la cause de nombreux décès, notamment d'enfants et de personnes âgées. En 2011, la capitale avait été touchée par une épidémie de choléra faisant plusieurs centaines de morts alors que cette maladie avait disparu de la ville depuis longtemps.

**Le drainage pluvial de Yaoundé est une préoccupation forte de la population de la ville et une priorité politique pour les autorités camerounaises.** Une gestion appropriée du risque d'inondation pourrait en effet permettre de réduire son coût économique, environnemental et social dans la capitale du pays, qui joue un rôle primordial dans son économie. Elle renforcerait également l'image et l'attractivité de la ville.

Tenant compte des changements climatiques qui impactent la capitale, le PADY est un projet de plus d'une décennie avec pour ambition de renforcer la résilience des infrastructures de la ville à travers une vision prospective de la gestion de la ressource en eau, en adéquation avec un développement urbain harmonieux.



Initialement, le PADY avait été réalisé et financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). **L'AFD a mobilisé son financement parallèle à partir de la phase 2 (2015-2022) et continue de le faire pour la phase 3 du projet (études démarrées en 2023).**

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY). Une cellule d'exécution de projet est constituée au sein de la Direction des Services Techniques essentiellement à partir de son personnel afin d'assurer la pérennité des compétences de la CUY.

**L'AFD et la BAD financent aujourd'hui chacune des composantes spécifiques du projet. A l'initiative de l'AFD, des diligences environnementales et sociales renforcées sont intégrées aux contrats de travaux et harmonisées entre l'AFD et la BAD. Actuellement, l'AFD réalise les études pour les prochaines composantes du programme qu'elle financera.**



## Composantes du projet

### Infrastructures :

Le projet ambitionne le recalibrage et le bétonnage sur environ 14 km du Mfoundi et de 7 de ses affluents. Il prévoit également l'aménagement de bassins de rétention pour écrêter les crues. Il planifie aussi la réalisation d'ouvrages hydrauliques sur le Mfoundi et ses affluents, d'ouvrages de franchissement et de rampes d'accès. D'autres aménagements urbains sont escomptés (berges du Mfoundi, parc pour activités ludiques et sportive, voies d'entretien ou de circulation, allées piétonnes, plantations, espaces de vie, infrastructures sociales, etc.). Enfin, il entend réaliser, à titre pilote, d'une station de traitement des matières de vidange des fosses d'assainissement autonome des eaux usées.

### Renforcement des capacités des parties prenantes :

Des mesures d'accompagnement prévoient également le renforcement des capacités de la CUY et des autres parties prenantes en matière d'assainissement pluvial, de gestion des eaux usées, de gestion des déchets, d'intégration du risque climatique dans la planification urbaine, etc. Ces activités ciblent également la délimitation, la sécurisation et l'aménagement du domaine public hydraulique. Il est enfin prévu la mise en place d'un observatoire en charge de la gestion de l'environnement urbain pour un meilleur suivi des problématiques de gestion de la ressource en eau et de l'occupation des sols.

### Ressentis de la population recueillis

Depuis sa mise en œuvre, et d'après les propos recueillis lors des FGD prévus à cet effet, le nombre d'inondations a drastiquement baissé. Les riverains rencontrés ont confirmé qu'avant les travaux d'aménagement des drains, les bas-fonds étaient régulièrement inondés et des dégâts matériels voire, humains étaient fréquents. A titre d'exemple, plusieurs cas d'enfants emportés par

l'eau à Tsinga, Elig Effa et Mfoundassi 2 avaient été constatés. **L'aménagement des drains a amélioré la situation** : « Avant le projet, les routes étaient bloquées par les eaux. Nous ne connaissons plus cette situation aujourd'hui. Nous ne sommes plus inondés mais l'eau monte dans les quartiers où les drains n'ont pas été aménagés » (habitant de Djoungolo 9 (CAY5)). Certaines personnes insistent sur le fait que si certaines inondations subsistent, c'est surtout dû aux mauvaises pratiques en matière de gestion des déchets solides : « Quand il pleut, les gens en profitent pour jeter leurs déchets en amont. Si nous ne curons pas, on sera inondés ».

A Yaoundé (comme à Douala), les communautés urbaines affirment qu'en cas de pluie courante, l'écoulement des eaux est facilité, par rapport à ce qui était observé avant-projet. Ainsi, la CUY indique que le niveau dans le Mfoundi n'a jamais atteint de hauteur importante, même pour les pluies fortes observées ces dernières (un maximum de 50 à 80 cm d'eau est évoqué sur le tronçon aval depuis sa réalisation).

En matière d'hygiène, de santé publique et de déchets, les riverains interrogés au FGD de Yaoundé ont émis à **80% un avis positif** sur le projet. Ils déclarent une amélioration globale de la situation. Concernant les maladies (paludisme, choléra, etc.), les riverains rencontrés estiment en majorité que leurs enfants sont beaucoup moins malades. Ainsi, lors d'une causerie menée au quartier Elig Effa, un riverain a confié qu'« avant le drain, les enfants jouaient dans les eaux stagnantes, ce qui leur donnait des mycoses et gales. Nous ne rencontrons plus ces problèmes aujourd'hui ». Pour élargir ces effets positifs aux bafonds de la ville et d'autres quartiers comme celui du marché Mfoundi où la situation reste préoccupante (selon la CUY), de grands espoirs sont placés dans la station de boues de vidange inaugurée en 2021.

# Zoom sur le projet E-pop Villes durables : la France partenaire de la jeunesse pour un développement urbain durable



Porté par l'IRD et [RFI Planète Radio](#), le projet ePOP Villes durables œuvre à engager la jeunesse dans la construction d'une transition urbaine durable et à faciliter le dialogue sciences-sociétés grâce à la formation, la réalisation vidéo et la programmation de rencontres publiques. Il se déploie de 2022 à 2024 au Bénin, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce projet mobilise de nombreux partenaires dans les trois pays.

Il s'insère dans la dynamique globale du réseau ePOP Petites Ondes Participatives développé à l'international depuis 2017. Ce réseau recueille dans le monde les témoignages de citoyens confrontés à la crise environnementale. Des vidéos sont réalisées au smartphone par des jeunes ePOPers engagés (20-35 ans) et révèlent des paroles sensibles, des expériences locales et des réalités souvent édifiantes.

Elles ont pour volonté de déclencher et d'humaniser des débats avec les scientifiques, les acteurs multiples et les décideurs afin d'identifier des solutions en faveur d'un avenir plus sain, juste et durable dans le cadre d'événements internationaux (COP, Congrès mondial de la Nature, Climate Chance, par exemple). ePOP œuvre également à nourrir les archives du patrimoine immatériel de l'humanité.

Au Cameroun, 8 jeunes (étudiants, journalistes, vidéastes, militants d'association) sont impliqués dans le projet. A ce jour, 20 vidéos ont été produites et mise dans la base de données ePOPNetwork.

Pour décrypter et débattre des problématiques sociales et environnementales dont témoignent les films ePOP, des projections-débats, nommées "AfterPOPs", sont organisées autour d'une sélection de capsules vidéo ePOP et permettent une circulation dynamique de la parole entre experts, politiques, artistes, citoyens, etc.

L'AfterPOP encourage une réflexion plus large, une diversité de perspectives et une exploration approfondie des sujets abordés. Elle favorise l'émergence de nouvelles idées, la remise en question des idées préconçues, l'élaboration de solutions plus complètes et innovantes et la création d'un dialogue constructif entre les participants.

Au Cameroun, deux associations de droit camerounais investies dans l'éducation à l'environnement ont été sollicitées pour organiser des AfterPOPs dans des quartiers et auprès des établissements scolaires et culturels. Il s'agit du Collectif InterAfricain des Habitants (CIAH) et de l'Association Water For Life (W4L). Outre l'AfterPOP organisé lors de la dernière Conférence Climate Chance à l'Institut Français de Yaoundé le 23 octobre 2023, trois autres séances se sont déroulées : à la Chefferie de Minkan et au Musée National à Yaoundé et au Lycée Joss à Douala.

Plus d'informations [ici](#).

# Zoom sur la Conférence Climate Chance 2023 : pour des solutions concrètes pour le climat et l'habitat durable en Afrique



Les 23 et 24 octobre 2023, l'Institut français du Cameroun à Yaoundé a accueilli une Conférence organisée par l'ONG française Climate Chance.

Face aux effets du changement climatique, à l'augmentation de la population urbaine, à l'habitat informel, et aux enjeux d'accès à l'énergie, seule une approche holistique de l'habitat peut apporter une réponse aux défis actuels et futurs.

**Pour y parvenir, cet évènement a été voulu inclusif.** Pendant ces deux journées, des experts du climat à la fois camerounais, français et venus du monde entier sont donc venus échanger et faire des propositions concrètes face aux défis climatiques et de l'habitat durable en amont des négociations internationales.

Au final, ce sommet, c'est :

- ❖ **800 participants,**
- ❖ **40 nationalités représentées**
- ❖ **100 intervenants,** experts de haut niveau et acteurs du terrain
- ❖ **Une quarantaine de sessions :** plénières, tables rondes, ateliers, formations et animations hors-les-murs.
- ❖ **Plusieurs centaines d'organisations et réseaux africains, nationaux, internationaux d'acteurs non-étatiques impliqués dans l'action climat :** Collectivités locales, entreprises, établissements d'enseignements et de recherche, organisations environnementales, organisations de femmes, de la jeunesse, etc.



# L'Actu France Diplo

## Forum de Paris sur la Paix 2023 : le multilatéralisme au service de la paix

Chaque année depuis 2018, le Forum de Paris sur la Paix (FPP) rassemble des chefs d'État, des représentants d'organisations internationales ou de la société civile pour contribuer de manière effective à une meilleure coopération internationale sur les grands enjeux globaux. La 6ème édition de ce rendez-vous s'est tenue les 10 et 11 novembre 2023 à Paris en présence du président de la République Emmanuel Macron, Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de Chrysoula Zacharopoulou, chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux. Cette édition a eu pour thème « Construire ensemble dans un monde de rivalité » et a été l'occasion de présenter plus de 60 projets et initiatives pour créer des coalitions orientées vers l'action et la construction d'un monde plus sûr.

La 6e édition du FPP a réuni des représentants d'États, d'organisations internationales, d'entreprises, de banques de développement, de fondations, d'ONG et d'autres acteurs du monde entier. **L'objectif de ce Forum 2023 a donc été de favoriser la coopération mondiale et le multilatéralisme.**

Les priorités du Forum de Paris sur la Paix 2023 étaient notamment :

- ❖ [protéger la planète et les peuples](#),
- ❖ garantir [la confiance et la sécurité dans le monde numérique](#),
- ❖ réduire les inégalités et accélérer la réalisation des [Objectifs de Développement Durable](#) (ODD),
- ❖ et finalement, construire la paix et un monde plus sûr.

## 6e édition de la CNH 2023

La 6e édition de Conférence Nationale Humanitaire s'est tenue le 19 décembre 2023. A cette occasion, la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Madame Catherine Colonna, a présenté les engagements de la France dans le cadre de la nouvelle Stratégie humanitaire de la République française 2023-2027 (SHRF) :

- ❖ **Défendre les principes de l'action humanitaire et assurer le respect du droit international humanitaire,**
- ❖ **Adapter la réponse humanitaire à la superposition des crises,**
- ❖ **Accroître les moyens et transformer les modalités de l'aide humanitaire française pour faire face à des besoins croissants,**
- ❖ **Déployer une aide humanitaire agile et efficace à travers des partenariats diversifiés et renouvelés.**

Plus d'infos sur en cliquant sur ce [lien](#).



# Déclaration du Gouvernement relative aux partenariats renouvelés entre la France et les pays africains

## - Intervention de Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

### le 21 novembre 2023

Mesdames et Messieurs les députés,

Il est important de pouvoir débattre dans cet hémicycle des relations que la France entretient avec les pays d'Afrique. Il s'agit d'une priorité de notre politique étrangère, et il est donc légitime d'y associer pleinement la représentation nationale.

Tout aussi légitimes sont les questionnements qu'ont pu susciter les différentes crises qui se sont succédées au Sahel. Je reviendrai plus en détail tout à l'heure sur notre action depuis dix ans concernant cette zone, mais je veux d'abord insister sur un point essentiel : l'attitude à notre égard de trois juntas militaires ne doit pas occulter les bonnes relations, et je dirais même, les très bonnes relations que nous entretenons avec l'immense majorité des pays africains ; ils sont 54. Ce serait donc une erreur, une grave erreur que de réduire l'Afrique, qui est diverse et vaste, au seul Sahel.

Je commencerai donc par ce qui concerne la grande majorité de nos relations avec les pays africains, et donc par ce qui va bien. Car sous l'impulsion constante du Président de la République, nous avons voulu renouveler notre politique à l'égard du continent africain, et ce renouvellement porte ses fruits.

Vous vous demanderez peut-être, Mesdames et Messieurs les députés, pour quelle raison l'Afrique constitue l'une des grandes priorités de notre diplomatie. La réponse part d'un constat simple : l'Afrique est un continent qui émerge sur le plan économique, sur le plan diplomatique, sur le plan démographique bien sûr, avec une population de plus d'un milliard d'habitants, en passe de doubler d'ici 2050 et de quadrupler d'ici 2100, pour aller jusqu'à représenter le quart environ de la population mondiale.



Dans les années à venir, elle va compter de plus en plus dans les grands équilibres du monde, dans la croissance mondiale, dans la création, dans l'innovation. Et c'est aussi en Afrique que se joue l'avenir de la francophonie : l'Afrique, c'est aussi le continent où vivent plus d'un million de Français dans nos régions et départements de Mayotte et de la Réunion, sans oublier nos 130 000 compatriotes qui résident dans des pays d'Afrique subsaharienne.

Parce que nous avons besoin de nos partenaires africains pour résoudre les grands défis qui nous attendent pour la paix, pour la sécurité, pour l'adaptation au changement climatique, il est indispensable que la France noue des relations solides, confiantes, avec les gouvernements et avec les sociétés africaines. Il y a encore quelques années, notre dialogue se limitait trop aux crises régionales qui affectaient l'Afrique. Aujourd'hui, nous entretenons un dialogue étroit, et exigeant aussi, sur l'ensemble de nos sujets d'intérêt commun : la guerre en Ukraine, le climat, les forêts, la réforme de la gouvernance mondiale.



Et c'est exactement ce que nous avons fait en juin dernier à Paris lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, auquel ont participé, notamment, vingt chefs d'État africains.

Pour autant, la France est toujours aussi engagée pour aider à résoudre les crises du continent, en soutien aux organisations régionales. Je pense, en particulier, aux terribles conflits dans l'est de la RDC, ou au Soudan, où nous restons en contact avec les deux camps pour faciliter un processus de paix durable. Et je l'ai fait encore, par exemple hier avec mon homologue de RDC, et ce matin avec celui du Rwanda, compte tenu de la remontée des tensions dans l'est de la RDC. La France accompagne également le processus de sortie de crise en Éthiopie, par exemple : je m'y suis rendue en janvier dernier avec mon homologue allemande Annalena Baerbock. Et nous pouvons également être fiers du chemin qui a été parcouru avec le Rwanda, grâce à un travail de mémoire honnête et à un engagement diplomatique volontariste, qui nous ont permis de relancer nos partenariats bilatéraux.

Mesdames et Messieurs les députés, notre diplomatie a un objectif principal en Afrique : c'est que la France soit un partenaire crédible, compétitif et également attractif, aussi bien pour les acteurs économiques que pour les étudiants, les artistes, les créateurs, et en général pour l'ensemble des sociétés civiles. Car il faut le dire et le répéter : nos entreprises sont compétitives en Afrique, elles le prouvent chaque jour. La France est aujourd'hui le deuxième investisseur étranger en Afrique. En 15 ans, le nombre de filiales d'entreprises françaises en Afrique a doublé, de même que nos investissements. Nous aidons nos start-up, nos PME et les entrepreneurs de la diaspora à investir sur le continent, en finançant leurs projets ou en facilitant leur accès au marché africain.

Un exemple et un seul : j'étais il y a deux ou trois semaines au Nigeria, dans cet immense pays de plus de 216 millions d'habitants, qui sera le troisième pays le plus peuplé au monde en 2050, nous avons doublé nos investissements en dix ans.

J'ai bien conscience que ce constat et ces faits vont à rebours de bien des idées reçues. Les réflexes pavloviens, les images d'Épinal ont un point commun : ils voudraient nous faire croire que tout va forcément mal en Afrique et que la France est forcément à la traîne. Et pourtant, il faut bien se rendre compte que nos jeunes, en particulier, qu'elles soient françaises ou africaines, s'intéressent à tout ce qui permettra de rendre le monde de demain plus juste, plus vivable, plus durable et à tous les partenariats qui peuvent y contribuer. Elles ont raison, et c'est pour elles que nous travaillons.

La réalité de notre politique en Afrique, c'est notre volonté d'investir dans l'avenir, dans les secteurs les plus prometteurs pour l'économie de demain, dans la vitalité de ce continent, qui est le continent le plus jeune du monde, un continent où 60 % de la population a moins de 25 ans. À cet égard, la priorité donnée aux industries culturelles et créatives est exemplaire, depuis la bande dessinée jusqu'au jeu vidéo, en passant par la production audiovisuelle, par l'e-sport ou par les univers immersifs. Ces industries sont porteuses à la fois de croissance économique, d'émancipation individuelle et de renouvellement de nos imaginaires. C'est pourquoi elles ont en Afrique un potentiel considérable, des succès d'ores et déjà impressionnants, et c'est pourquoi la France entend se positionner comme un partenaire de référence en la matière.



C'est ce que nous avons fait, avec le premier forum international Création Africa, qui a réuni à Paris, tout début octobre, des centaines d'entrepreneurs français et africains les plus à la pointe. J'ai lancé parallèlement moi-même cette année, avec mon ministère, un fonds de 20 millions d'euros pour que nos ambassades puissent soutenir directement artistes et créateurs du continent qui veulent développer leurs entreprises, sur le marché régional aussi bien que sur le marché international. Et enfin, avec la future Maison des mondes africains, nous voulons que Paris devienne l'un des coeurs battants de la créativité africaine.

Mais c'est aussi par son investissement solidaire que la France est un partenaire crédible de l'émergence du continent. Depuis 2017, notre aide publique au développement est passée, vous le savez, de 10 à 15 milliards d'euros, avec plus de 5 milliards par an pour l'Afrique. Nous sommes désormais le quatrième bailleur mondial - nous avons dépassé le Royaume-Uni -, et surtout, surtout, nous sommes le seul pays à avoir augmenté ses financements en direction du continent l'an dernier.

Notre attractivité reste aussi très importante pour les étudiants africains, c'est-à-dire pour les élites de demain. La France est la première destination des étudiants africains. Ils sont désormais près de 95 000 à faire le choix de nos universités, en augmentation forte, une augmentation de 40 % depuis 2017. Nos ambassades mènent un travail remarquable de promotion des études en France pour les étudiants africains, notamment pour attirer, en complément des étudiants francophones, des étudiants anglophones.

Et j'en ai fait moi-même le constat en juin dernier, lors de mon déplacement en Afrique du Sud : oui, nous sommes attractifs pour les étudiants qui sont les élites de demain des pays africains.

Mais la France est aussi résolument du côté des démocrates africains. Cela n'implique nullement de donner des leçons, ni de s'ingérer dans les affaires intérieures des pays africains. Cela consiste à aider les acteurs engagés de la société civile, comme par exemple la Fondation d'innovation pour la démocratie, dirigée par le Professeur Achille Mbembe, mais aussi d'aider tous les influenceurs, tous les journalistes africains qui luttent contre la désinformation, qui luttent pour une information de qualité, condition, on le sait, sine qua non de sociétés ouvertes et démocratiques.

J'ai évidemment en tête les griefs souvent entendus et classiques autour de la délivrance des visas. Je dois vous dire que nous rénovons en ce moment même notre politique de visas, pour mieux tenir compte de nos objectifs d'attractivité, de rayonnement et de prévention des migrations illégales, dans le cadre de la feuille de route dont j'ai fixé les contours avec Gérard Darmanin.

Depuis les engagements pris par le Président de la République à Ouagadougou en 2017, engagements réitérés au Sommet de Montpellier en 2021, et encore en février dernier, dans son discours prononcé à l'Élysée, nous réinventons notre manière de travailler avec nos partenaires africains.





Nous voulons bâtir, vous le savez, des partenariats qui soient des partenariats respectueux, responsables, où chacun assume ses intérêts réciproques. Un partenariat fait d'écoute et de dialogue. Un partenariat qui implique aussi de briser certains tabous ; nous l'avons fait, comme le tabou de la restitution des œuvres. Un partenariat qui permet de regarder notre passé en face ; nous l'avons fait aussi, avec le Rwanda ou avec le Cameroun, par exemple. Et un partenariat, enfin, qui s'appuie, qui sait s'appuyer sur nos atouts. Je pense notamment au rôle de nos diasporas, mais aussi, je le répète, alors que nous accueillerons en 2024 le Sommet de la Francophonie, à cette langue française que nous avons en partage avec des millions et des millions d'Africains.

Cette méthode est la bonne, Mesdames et Messieurs les Députés. Nous entendons la poursuivre et nous la poursuivrons. J'en suis convaincue, comme l'ensemble du Gouvernement, et comme tous nos agents déployés sur le continent qui mettent en œuvre cette politique avec détermination, conviction et volontarisme.

Mais parce que j'en appelais tout à l'heure au devoir de lucidité, il faut aussi considérer ce qu'il se passe dans trois pays : Burkina Faso, Mali, Niger. Et j'insiste, trois pays sur 54, mais trois pays quand même et trois relations complexes, sur lesquelles j'aimerais maintenant revenir.

Depuis 10 ans, notre pays a consenti de très importants efforts sur le plan militaire, financier, politique, diplomatique, jusqu'au sacrifice de nos soldats. Le ministre des armées en reparlera.

Et je veux, avant lui, s'il m'y autorise, saluer, mais avec vous Mesdames et Messieurs les Députés, la mémoire des disparus et le courage de nos forces armées. Merci pour eux. En 2013, à la demande des autorités du Mali et des pays de la région, le Président Hollande a pris la décision courageuse d'engager nos forces armées. Nos militaires ont combattu avec bravoure. Ils ont contribué à éviter que le Mali ne devienne un État terroriste, et nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli à cet égard.

Alors j'entends parfois que nous aurions trop investi sur le volet militaire, et pas assez investi sur le développement et sur la diplomatie. Je vous le dis clairement : c'est faux. Notre investissement pour le développement au Sahel depuis 2013, période de référence, a été massif. Ce sont 3,5 milliards d'euros d'aide bilatérale en dix ans qui ont été apportés, et à 80 % sous forme de dons. Entre 2012 et 2022, notre aide annuelle pour le Sahel a doublé. Elle n'a pas diminué, elle n'a pas augmenté, elle a doublé. Alors qu'on ne dise pas qu'on a négligé le volet développement.

Et parallèlement, la France a investi un capital diplomatique considérable, à Bruxelles notamment, pour convaincre les Européens de s'impliquer ; tous n'avaient pas la même relation avec les pays africains que nous. Et nous avons eu des résultats concrets, avec de l'aide : plus de 7 milliards d'aide européenne au Sahel sur dix ans, s'ajoutant aux 3,5 milliards d'euros d'aide française au Sahel, en dix ans.



Avec aussi l'intervention directe, y compris une intervention militaire, de certains pays européens qui, jusqu'ici, n'étaient pas intervenus fortement en Afrique. Je veux citer par exemple l'Estonie ou la République Tchèque, dans Takuba ; ou encore l'Allemagne, dans la MINUSMA ; ou je vais encore citer l'Alliance Sahel, grâce à laquelle nous avons fédéré 27 bailleurs internationaux, qui ont investi dans la région comme jamais auparavant. Effort diplomatique européen, effort diplomatique auprès de l'ONU également, pour créer, puis chaque année pour renouveler le mandat de la MINUSMA. Et au moment où, vous le savez, les derniers casques bleus quittent le Mali, dans des conditions extrêmement difficiles et alors que 310 d'entre eux ont perdu la vie depuis 2013 pour cette mission, je veux saluer le travail mené par la Mission des Nations unies.

Et enfin, nous n'avons pas ménagé nos efforts non plus pour convaincre les autorités du Mali d'appliquer l'accord d'Alger, améliorer la gouvernance, rétablir les services de l'État sur l'ensemble du territoire. Nous l'avons dit, nous l'avons répété, nous les avons encouragés. Mais s'il y a bien un enseignement à tirer de la crise au Sahel, c'est que la gouvernance est fondamentale. Les partenaires extérieurs peuvent aider, encourager, inciter, mais ils ne peuvent pas se substituer aux autorités locales, ni ne le doivent.

Aujourd'hui, les coups d'État survenus au Mali, au Burkina, et tout dernièrement au Niger, fragilisent tous les efforts consentis depuis 2013. La situation sécuritaire s'est dégradée, la crise humanitaire est dramatique, et les violations des libertés se multiplient.

Et faire le choix de Wagner, comme l'a fait le Mali, c'est de surcroît faire le choix de la prédation économique et des crimes de guerre. Contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire par leur propagande, ces juntes ne sont pas motivées par une volonté de rupture avec la France : elles sont motivées, en réalité, par une logique de rupture avec l'ensemble de la communauté internationale. Il faudrait le voir clairement. À commencer par la rupture avec leurs voisins, avec les organisations régionales, avec les Nations unies. Ce n'est pas tant la France qui est visé que tout un système international, de coopération et de valeurs, dont ces régimes s'écarterent et qui leur sert de bouc émissaire.

Alors oui, Mesdames et Messieurs les députés, face à de tels régimes, nous ne pouvons pas maintenir nos coopérations comme si de rien n'était. Nous ne pouvons pas poursuivre la lutte antiterroriste avec des putschistes. Nous ne pouvons pas financer des projets de développement qui les entretiennent.

Mais bien sûr, nous maintenons notre aide humanitaire pour ne pas faire payer aux populations les comportements de leurs dirigeants du moment. Et contrairement à ce qu'on a pu lire, ici ou là - je le redis, Monsieur le député Lecoq -, nous maintenons nos coopérations avec les sociétés civiles, avec les étudiants, avec les artistes. Et je veux le redire clairement, ils sont toujours les bienvenus en France ; et surtout, au regard de la longue histoire que nous avons avec ces pays, nous tenons à maintenir les liens avec nos sociétés, et ils viennent.



Aujourd'hui, nous devons, et c'est notre responsabilité, prendre de la hauteur pour regarder la situation en face : toute la région est déstabilisée, voilà ce qui se passe.

Et alors que notre retrait militaire du Niger marque la fin de dix années de lutte antiterroriste au Sahel, nous devons maintenant complètement repenser l'architecture de sécurité dans cette région. Nous nous y employons, avec les pays africains, avec les partenaires européens, avec le partenaire américain. Mais une chose est sûre, et vous avez entendu le Président de la République, vous entendrez également le ministre des armées : ce n'est plus à la France de porter seule ou presque seule l'action antiterroriste de l'Afrique de l'Ouest. C'est aux pays de la région de fixer le cap, et aux partenaires, dont nous sommes, de les soutenir. La France prendra sa part, mais elle prendra sa part dans un cadre collectif.

Mesdames et Messieurs les députés, avant de conclure, permettez-moi de réaffirmer haut et fort, non seulement l'importance des relations entre la France et les pays africains, mais surtout les moyens que nous mettons au service de ces ambitions.

À la suite des états généraux de la diplomatie, j'ai pris des mesures pour renforcer le nombre de nos personnels sur le continent : dans nos chancelleries, dans nos services de communication, dans nos services d'action culturelle. J'ai également voulu redonner des moyens financiers aux ambassades, via le Fonds Équipe France, et via ce Fonds d'appui à l'entreprenariat culturel, le FAEC, que j'évoquais précédemment ; efficace pour permettre à nos ambassades de mener sur place des projets visibles, rapides, important pour nos publics prioritaires.

J'ai également pris des mesures pour valoriser la filière africaniste au Quai d'Orsay, avec désormais un concours dédié et de nouvelles langues proposées à ce concours : le peul, le haoussa, le mandingue, le wolof.

Et nous nous efforçons aussi de diversifier davantage le recrutement de mon ministère et d'attirer plus de talents, issus notamment de nos diasporas.

Enfin, permettez-moi de terminer par les agents qui nous servent. C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance à leur endroit que je veux conclure. Ils travaillent parfois dans des conditions difficiles, dans des conditions très difficiles. Quand nos ambassades sont attaquées, parfois violemment, comme ce fut le cas à Ouagadougou ou à Niamey. Quand il s'agit d'évacuer les civils, sous le feu, en plein combat, comme nous l'avons fait à Khartoum. Dans ces moments de vérité, dans ces moments de vérité, lorsque l'engagement professionnel implique pour nos agents des questions de vie ou de mort, car c'est le cas, ils ont toujours su faire preuve d'un courage sans faille. Servir, servir leur pays, servir nos compatriotes. Et je rends hommage à leur dévouement, un dévouement à toute épreuve, ce dévouement qui fait honneur à la France.

Je vous remercie.